

Travaux des subsides

Étant donné que cette crise touche ma collectivité — et cela sort un peu du cadre actuel —, je tiens à demander au député s'il existe une approche collaborative, coopérative et communautaire pour régler ces problèmes.

Voici ce que je propose. Là où j'habite, le prix des terrains est devenu astronomique. Dans ma circonscription, des aînés souhaitent vraiment passer à un plus petit logement, mais ils savent que, s'ils vendent leur maison, ils n'auront aucun endroit où vivre dans leur collectivité. Les jeunes aussi ont du mal à trouver un endroit où vivre. De plus, les soins à domicile sont inadéquats, et certains aînés vivent seuls. À titre de solution, le gouvernement — il pourrait aussi s'agir du secteur privé, mais je préférerais que ce soit un organisme sans but non lucratif — pourrait chercher de jeunes couples souhaitant vivre avec des aînés et les jumeler afin qu'ils partagent une maison, qu'ils partagent un logement, en évitant toutes les formalités excessives liées aux règlements, aux appartements pour bonne d'enfants, aux approbations et aux coûts. Le gouvernement n'aurait qu'à mettre en contact les personnes intéressées à améliorer leur qualité de vie dans un cadre intergénérationnel.

• (1555)

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, ce programme de logement se prête précisément à ce genre de collaboration.

Nous entretenons un dialogue avec un grand mouvement de cohabitation dans le cadre du nouveau processus. Celui-ci prévoit un jumelage pour créer des solutions de cohabitation quand des personnes ont besoin de compagnie en plus d'un logement pour s'épanouir là où elles vivent. Le secteur des logements coopératifs fait aussi cela, tout comme d'autres organismes qui offrent du soutien à des groupes de locataires. Cet aspect fait également partie de la stratégie sur le logement, qui est complexe et a une portée globale.

Le Fonds national de co-investissement pour le logement rassemble les gens et récompense également la collaboration. Nous recherchons ces partenariats, en particulier auprès des administrations municipales et des fournisseurs de services.

Nous avons un excellent projet de logement pour les anciens combattants à Bala, où une filiale de la légion a cédé son terrain de stationnement. On y construit des logements abordables pour les personnes âgées, de même que des logements accessibles pour les anciens combattants blessés. La légion offre ses services gratuitement, la Ville renonce à la taxe d'aménagement, et nous offrons du financement et une subvention pour mettre ce projet en marche.

C'est exactement le genre de collaboration auquel les fournisseurs de logements n'avaient pas accès sous les conservateurs. Ces derniers n'aimaient pas la collaboration. En fait, ils retiraient le financement de la SCHL s'il y avait des fonds pour les anciens combattants sur le site. C'était leur approche. Nous récompensons la collaboration et veillons à la favoriser.

Je suis étonné que le chef du Parti vert n'ait pas mentionné l'environnement.

En effet, l'un des moyens de rendre les logements plus abordables est de réduire les émissions de gaz à effet de serre qu'ils produisent et leur consommation d'énergie. Il existe un excellent programme à Nanaimo dans le cadre duquel 36 unités d'habitation passives ont été construites par un centre d'amitié autochtone, qui s'est servi du fonds d'innovation. Cette initiative ne relève pas du programme de logement visant les Autochtones, mais elle a quand même été réalisée grâce à des fonds fédéraux. Ce programme de logement offre des logements supervisés aux jeunes, notamment ceux qui ne sont plus pris en charge en raison de leur âge. Il offre aussi des logements aux aînés et aux familles, qui comportent des salles communes et

proposent des services de soutien dans un cadre communautaire. Les logements sont magnifiquement conçus comme des maisons en planches traditionnelles. Ce n'est pas tout: puisqu'il s'agit d'unités d'habitation passives, les coûts de chauffage et de climatisation ne sont que de 20 \$ par mois. Il s'agit donc non seulement de meilleurs logements, mais aussi de logements plus abordables. En plus, ils permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Quand nous embrassons la complexité, cela nous permet de trouver des solutions brillantes. Quand nous permettons à tous de participer à l'élaboration des politiques de logement, y compris nos partenaires autochtones, qui ont des idées brillantes, cela permet de construire les meilleurs logements de l'histoire canadienne. Tout cela est le fruit de notre Stratégie nationale sur le logement.

Si le député de Durham aimerait venir visiter certains de ces projets de logement au lieu de parler des termes que j'utilise, je pourrais lui montrer des projets d'un bout à l'autre du pays qui lui couperaient le souffle. Ils le convaincraient peut-être même de réinvestir dans le logement si son parti revient un jour au pouvoir, ce qui n'arrivera pas de sitôt.

Mme Georgina Jolibois (Desnethé—Missinippi—Churchill River, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Salaberry—Suroît.

[La députée s'exprime en déné ainsi qu'il suit:]

K'oldhere nedhe marsı nedheŋ sı, norıya1 dırı motion sets'enı Saskatoon-Ouest hots'ı begħa dayaiıı ha yoh bası, duħı dzıne k'e hots'ı duħı t'a dene yorel ıh beba yaıı ha Canada k'eyaghé nuheı yası sınyé sı du dzıne k'e, der horıcha á yoh bası yaıı ha nuhnı NPD dethılthı'ı eyı begħa dayaiıı edere Tsamba K'oddheré Nedhé Gouvernement Libéral detthı'ı edınlı dıadanıdheŋ k'e heŋde hoŋeŋa neŋe ha nodorıl ıh ha a. du dzıne k'e soıa t'ıs neŋe hutó, hotthé ts'eŋ nats'edé bekué beba

hotthé hots'ı dene daıı, yoh hodórlı ıh, yoh ıa horet'ı t'ok'e hesat sı nıtelasé tué, tulı k'e hesal lí dene das ıh la, bekué doródı hu, tu dada, tu horel ıh bé badé hutó, hétézés kué dodı sı La Ronge nıya dé, eyı t'a Scattered Sites hetúlyé nıya dé eyer nadareıya nes ıh fı la, eyer tthı koıé

eyer bedharedı walı kı há edınlı bekué darodı hú, t'ok'e watése k'odóreıya t'ok'e noróde k'odoreıyalé

hel tthı nuhel k'orushı nesdheŋ la, t'ahı dene bekué dodı hotthé nats'edé dene, ası bets'ılé, koıé yu tthı dabets'ılé hu, ber tthı dabets'ı, thetesé tthı bekué darodı, bela daıı t'a beba doréna ası k'adé naıdı á hutó koıué a huto beba dorena, eyı tthı yeh dabets'ılé sı Denegodhé erıht'ıs kué naradé t'ats'eŋ bekué ch'ası hedet dé, erıht'ıs kué nadé ha, bekué dodı a ba darená la t'ıo watesé hıle, t'a la għa datheyı, ıeŋ nadaghınlı chu ıa daıtsı chu, eyı tthı bekué sı ıa t'a yutthé naradé beskeŋe hel eyı ts'ekuı beskeŋe huıı dé, ıa huto taıtsı hutó nahı danécheıe se eyı tthı bekué dorodı, bebá daróná deneyu ıa dabéghalı ıa deneyu

Travaux des subsides

la le beghai hots'e n ainedhe hots'e q heli eyi tth'i beba dorena a inedh dené la q lagh ghehi bets'edi laghe sa k'e eyi t'ahi a hena beba hore ba horena nahi bek'esoredhi lu, k'o t'i hu, koldhe n hu, beba dorena, kalu yarolmi q yaroli wasile a, si t'asidene yah yets'oroni le a, eyi a inedh dene tsamba aze seghare q lchuth a hunai q ghe nadalana gha q naghai ha, k'a q li q la t'e tahu kosi hegál ber nani kuli hori q tti, hotthe q ne n ts'e n nats'ede eyi a horelyu q base, a inedhe base tth'i tsamba be u q nel a q tth'i hu asi di q tti hu yeh dabets' i le, la q ghi q ts'a q kui Montreal Lake hots' i q La Ronge nadheri, eyi ko t'ela, tsamba K'odheri nedhe Saskatchewan hots' i q, tsamba K'odhere ja q Ottawa hots' i q

yerts'eni le, la q kuli yets'eni le, we beni q lmi q chu efelt'e, t'a q hi tsamba daftsí ghadalareda, la q daftsíle la q daftsí chu, tthi beba dorena la, yeh nolni q ni q dhe n dekulí tsamba k'el...tsamba denenalye kue q tth'i tsamba yegha q nolyi lo yarolilo, asi basi eyi chi q kalé ni q lyé kulé eyi beshe n ye ni q lyé kuli di q tti la eyi a t'a hotthe q nats'ede hotiye t'i hadorena si, Tsamba K'odhere delth'I yeni q danare q ni q le si ber nani q kul tie di q tti la sekui ha asi hote ha honi q dhe n li eyi tth'i ha tsamba horet' i q la tsamba dodí de, tie di q tti hu asi ts'e n nawadef hile horelyu q ko t'e dawuni le la, dene la q estúdanet' i q adalareda kuli

la hedí hi ye, kut'a, bela dayi q norelth'I hotthe nats'ede, Tsamba k'odhere nedhe, tie dene ts'erani q chole si q

hotthe ts'e n nats'ede, si t'ok'e hots' i q ast' i q Ni q telas to si kole, t'a nastheré rent nasni q, si sekue le si, dene kue q nasther chu felt'e si

eyi a kohu q t'e si t'a yutthe n ts'e n nats'ede begha q yati kulé, dene ha horena la

talsé ja q la t'e ko q ni q dedhe n la, si seba honidhe n la hot' i q, de, la q, k'odhi... dhi K'olde so q la t'is hogai ne n ts'e n k'olde beba dorena ti doreldzai, yeh basi, Tsamba K'odheri hel da q t'u yeh hega q ha, da q t'u tsamba ni q lyé dene yoh hega q huto, yoh serolye ha eyi ha kola, ti horena la hel tth'i, t'a Samba k'oldheri nedhe Saskatchewan ts' i q, eya t'a q t'u si k'ade eyi a kuli, dene la q te q ldel hu bekue q dodí darelth'i Sandy Bay kuli, dfa q t'e dene bekue q, te q def bekue q ts' i q, narade kuli dodí si t'a q ts'e n narade k'olya q li, kuli eyi Tsamba K'odheré nedhe bekue q natheftsí q, eyi nami yeltsi t'ak'e nadele du q he q, dene ts' i q no q le dene ts'eni q le si q eyi a kohu q t'e si q hel tth'i howusni q, nehel korusi q nesdhe q ni q, t'a q ba dorena yoh bets' i q lu, ya bets' i q chu, beba dorena, elerada chu

ts'edi chu efelt'e, tsamba la q horet' i q, yeh nani q chu ni q h nami ha Conservateurs t'o Tsamba K'odheré daghi le, eyi tth'i dene la q k'eni q t'ath tsamba ni q lyé tth'i keni q t'ath hi, eyi dodí ha q la si q diri Libéral tsambe k'odheré dene delth'i eyi tth'i ko q t'e si, hone q na q ne q ne q hots'e n nots' delth'i horel i q h, du q dene ha horena hu, bets'e n hozel te ho du q dene ha horena a, bets'e n nayaiti hu yoh horet' i q a yawi q a, dene ts'e n delni le si hone q na q ne q ne q ha nozel i q h ha, ni q zu q le ala

eyi a kuhu q t'e sa ediri yoh, nahi la q t'a naradaí so q la t'is ne q ne q hu, t'ahi hogai k'e nats'ede, dene kue q hel tu q ni q a, nahi chu q th arat' i q la, chuth araja de dene ye a kuli bore q de hu senale ko ra tsamba horet'e la eyi ko q t'u, t'a Tsamba K'odheri nedhe elts'oradi li ko q t'ile, lahi, d si hots' i q, tsamba k'odheri nedhe dene ts'eni q horel i q h ni q ye yuwe t'a lahi

samba k'odheri nedhe, nayeltsi q la, eyi a dene ba darónala edla q t'u yoh senalyalo a? dfa q t'u natsí de wali ko a da q t'u? yoh hori a kolí dene, dene godhé huto ainedhe huto t'a q lasi yoh nawasdhi si xare sekue q hores i q h a honi q dhe n ko ha due la q t'ele tsamba horet' i q hu, tsamba hedí de, ni q h nani q le hu

tsamba hedí de t'ok'e nats'edher tth'i nawani le la eyi du q dzí q ne k'e, si q ni q ye si, ja q nuwehel yawusti yoh basi t'a q t'u hotthe k'e nets'ede huto, so q la rith'is ne n huto hogai k'enats'e yoh basi, beba yati ha

noni dek'ath delth' i q koli, eyi ba q yafti la eyi a, si q ni q si ja q nuxal thi q yi q ha nuha yasti diri dene a nuhel yasti, nuhel hosni q, yoh basi, hori q cha ts'edi si q dene hotthe q t'a q t'u daghena, so q la rith'is ne q ne q hu, ta q ni q s ts'e n beyas dene hu deschogh hotthe q ts' i q dene narade, eyi koret' i q si ba hoba, edi q ni q t'adani q dhe n hi k'e eyi ko q t'u de tu k'adhi li si, eyi de tsamba k'odhere nedhe dene ts'edel ni q ha la ko q t'ile de, beba horena efelt'e i ho ha tsamba k'odhere nedhe dfa da q nidhe n k'e, ko q t'u het'el horel i q h a

koní dhe n de ho q ne q na q ne q ne q ts'en, nozel ih hadé, dene nu q lde ha la sekui tth'i, la q beghai hané hala no q de nodedhilé eyi kot' i benahedher de helth' i k'odhi nedhe dene ts' i q ni q de, edé k'adhi wali la, honidhe n, honedhe n a ja q huhel yasti si dlat' u dene ha, yoh hu q li q wali ha

[Les propos de la députée sont interprétés ainsi:]

Je prends la parole aujourd'hui pour soutenir la motion que ma collègue la députée de Saskatoon-Ouest a présentée dans le but d'encourager des gestes immédiats et nécessaires en réponse à la crise du logement qui sévit au Canada. Je suis heureuse d'intervenir dans ce débat qui fait suite à l'important appel à l'action que le NPD a lancé au gouvernement libéral, l'exhortant à agir immédiatement pour remédier à la crise du logement dans les réserves et dans le Nord.

En tant que résidente du Nord, je suis consciente de cette crise. Les besoins de logement sont criants dans ma communauté, La Loche. Quand je parcours les rues de La Loche, je vois des gens qui tentent de survivre sans maison et sans eau, des gens qui ne savent pas où ils trouveront de quoi manger ni où ils dormiront. Quand je vais à La Ronge, je vois, devant les refuges tels que Scattered Site, des gens qui veulent trouver de quoi manger.

Il faut savoir que les personnes itinérantes ne passent pas la journée assises sur le bord de la rue.

Je souhaite parler davantage des gens qui n'ont pas de maison. Ils ne transportent pas grand-chose. Ils n'ont pas de vêtements ni de nourriture; ils n'ont pas d'abri ni d'endroit où dormir. Les gens qui ont des problèmes de toxicomanie ou d'alcool ont besoin d'un logement, eux aussi, mais ils n'en ont pas. Les jeunes et les étudiants qui ont quitté la maison pour aller étudier n'ont pas d'endroit où se loger pendant leurs études. Les travailleurs qui gagnent de petits salaires et les mères qui élèvent seules de jeunes enfants et des bébés font aussi partie des gens qui n'ont pas de logement et qui sont en difficulté. Les hommes de tous les âges sont aussi en difficulté. Tous ces gens sans maison sont en difficulté.

Travaux des subsides

Les aînés et les personnes âgées dans le Nord de la Saskatchewan sont plus susceptibles d'être maltraités et moins susceptibles de le signaler. Ils n'en parlent pas à la GRC parce qu'ils ont le sentiment qu'elle ne les aidera pas. Le coût de la vie est plus élevé pour les personnes âgées et le coût des médicaments et du transport pour se rendre chez le médecin grimpe. Même la nourriture coûte cher. L'argent se fait rare et ils n'en ont pas beaucoup. Je connais une aînée de Montreal Lake qui vit dans un refuge. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ne s'occupent pas d'elle. Elle est laissée pour compte dans un système où personne ne veut lui venir en aide.

Les personnes à faible revenu et les gens qui gagnent beaucoup d'argent peinent à acheter et à garder une résidence dans le Nord. Il leur est difficile aussi d'emprunter. Le coût des matériaux et du transport du bois vers le Nord est élevé. Le coût de la vie ne fait qu'augmenter pour la personne moyenne dans le Nord. Le coût de la nourriture augmente pour tout le monde. Pour ceux qui doivent gagner leur vie et qui ont des enfants, le coût de la nourriture, des vêtements et de l'éducation augmente aussi.

La pauvreté touche aussi les gens qui travaillent. Ce que veulent les gens du Nord est différent de ce que le gouvernement fournit.

• (1600)

Dans ma collectivité, à La Loche, je croise des propriétaires là où je vis. Je suis locataire. J'ai pourtant l'impression de vivre dans un milieu sans logement parce qu'il n'y a nulle part où aller.

Il est difficile de parler de ces situations. C'est aussi plutôt embarrassant.

Les gens qui vivent dans les réserves ont également des difficultés. Ils multiplient les efforts pour parler au gouvernement de la nécessité de construire des maisons et de réserver de l'argent pour régler les problèmes de logement. C'est aussi difficile. En Saskatchewan, des gens sont expulsés de leur maison. À Sandy Bay, des dizaines de familles sont de telles victimes de l'augmentation du coût de la vie. Elles ne savent plus où aller. Le gouvernement dispose de l'argent: il pourrait venir en aide aux gens du Nord. Par ailleurs, que l'on parle des gens qui peinent à se loger ou de ceux qui ont une maison, qu'ils aient un travail ou pas, tous ont besoin de beaucoup d'argent pour avoir un toit sur la tête.

Les conservateurs, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ont supprimé les fonds pour beaucoup de gens. Il n'y a plus d'argent pour ces programmes. Le gouvernement libéral ne fait pas mieux en amputant les fonds destinés au logement. Il est difficile pour les gens du Nord de demander de l'aide financière. Les besoins sont immenses en logement.

Les gens sont sur une liste d'attente très longtemps, au moins 10 ans, avant d'obtenir un logement. Ceux qui ont un toit, que ce soit dans les réserves ou les municipalités, vivent souvent dans des maisons en mauvais état. Il y a par exemple des problèmes de moisissure qui les rendent malades. Aucun ministère ne répond à leurs questions ou ne leur offre de l'espoir.

Il est complexe pour les gens de tous les âges de trouver une maison, de simplement tenter de bâtir une vie. Ils ont besoin de financement. Ils ne peuvent pas acheter de propriété sans argent. C'est pourquoi je suis fière d'appuyer la motion d'aujourd'hui qui présente des objectifs mesurables, faciles à comprendre pour la population. En effet, les formules de financement changent sans cesse, et les Canadiens ont alors de la difficulté à évaluer les résultats en matière de logement. Je suis heureuse de pouvoir parler de ce sujet à la Chambre.

Pouvoir parler des problèmes de logement dans la langue dénée est extrêmement important pour moi. Les gens qui vivent dans les réserves, les Métis et la population du Grand Nord ont besoin qu'on investisse dans les logements et qu'on tienne compte de leurs besoins en matière de logement. Le gouvernement doit aider ceux qui ont besoin d'un logement. Au moment de fournir du financement, le gouvernement doit penser à ce qui convient le mieux à ces gens.

Il y a des enfants qui vont souffrir et qui ne sauront pas où aller lorsqu'ils seront plus vieux. Pour aider les Dénés, le gouvernement doit aussi penser à ce genre de problèmes. C'est pour cela que je prends la parole ici afin de faire part des besoins de la population en matière de logement. C'est pour cela que je demande de l'aide aujourd'hui.

[Traduction]

• (1605)

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement et Affaires urbaines), Lib.): Monsieur le Président, je tiens très humblement à remercier la députée du discours qu'elle a donné dans sa langue. Ses mots nous ont révélé non seulement l'élégance et la beauté de sa culture, mais aussi l'importance de la question dont nous débattons aujourd'hui. Je suis fier de me trouver à la Chambre et dans un pays qui a fait en sorte que ces mots et cette voix puissent se faire entendre dans cette enceinte. Cela nous rend tous meilleurs.

Comme député qui, cette semaine, n'a manifestement pas su bien s'exprimer dans sa langue maternelle et qui a de la difficulté à manier la langue française, je crois que la moindre des choses serait de répondre *meegwetch* pour remercier la députée, ou *chi-meegwetch*, comme disent certains résidents du coin de pays que je représente.

D'après une question que la députée a posée à la Chambre avant l'ajournement du mois de décembre, je sais qu'elle défend son peuple et sa circonscription avec ardeur. Sa question portait sur l'appui, la construction et l'installation de logements supervisés pour des femmes fuyant des circonstances difficiles. Nous avons collaboré afin d'obtenir le financement nécessaire. On ne devrait pas avoir à poser des questions à la Chambre pour obtenir des logements ou du financement. Les gouvernements devraient verser ce financement de manière systématique et équitable entre les régions du pays.

Ma question à la députée est simple. Dans la motion du NPD, il n'est pas question du logement pour les Autochtones en particulier. Peut-on s'attendre à ce que le NPD fasse mieux que durant la dernière campagne, durant laquelle il s'est engagé à investir seulement 25 millions de dollars par année dans les infrastructures pour les Autochtones? Peut-on s'attendre à ce qu'il propose une stratégie globale en matière de logements autochtones dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci, dans les endroits éloignés et en milieu urbain, et ce, avant les prochaines élections, de sorte que nous sachions tous comment, selon la députée, nous pouvons faire mieux?

Mme Georgina Jolibois:

[La députée s'exprime en déné ainsi qu'il suit:]

e Churchill River... edı̄nı̄ t'ot'ı̄ sorı̄keré sı̄th'ı̄ kō̄t'ı̄ ts'ēn boresker hores ı̄h d̄lāt'a a nē t'a ti erı̄th'ı̄s dathuı̄tsı̄ hotthé dene delth'ı̄, hotthe nats'edé hutó̄ tanīs ts'ēn beyas dene huto sōla riht'ı̄s nēnēn huto yutthé ts'ı̄ dene ha ası̄ thı̄ı̄tsı̄ le lahot'ı̄ la eyı̄ ha tth'ı̄, t'at'u yoh hoı̄e ha, t'āt'u tsamba nı̄ı̄ye ha, tth'ı̄ dodı̄ lahot'ı̄ la lōna nēnē nozel ı̄h dı̄nı̄ nē dene esonet'ı̄nı̄ la holā

dla□t'e a eyi bet's'uni□ horu□ h le a? ne□n nozól □h ha di□ni□ h□ldu□, kot'u daru□ti daryo□ti la, due si□ dene a nuni□ t'a□t'u nesdhe□n thi ts'eyahilti la.

[Les propos de la députée sont interprétés ainsi:]

Monsieur le Président, je pose la même question au député. Comment justifie-t-il la politique que son gouvernement a adoptée concernant les peuples du Nord, les peuples vivant dans des réserves, le peuple métis et les peuples du Nord de la Saskatchewan? Il semble que le gouvernement n'a fait aucun effort pour comprendre comment faire construire des maisons et mettre de côté du financement à cette fin. Il semble qu'on n'ait pas suffisamment d'argent là-bas. Il semble que le gouvernement veuille attendre au moins 10 ans avant de verser cet argent. Dans ces endroits, la plupart du temps, les gens vivent dans la pauvreté.

Pourquoi le gouvernement ne les aide-t-il pas? Il faut qu'il cesse de tergiverser et leur vienne en aide. C'est la façon dont le gouvernement parle d'aider les gens. Je parle en déné afin d'aider les députés.

[Traduction]

•(1610)

Mme Sheri Benson (Saskatoon-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je remercie la députée de tout ce qu'elle fait au nom des gens qu'elle représente, non seulement en Saskatchewan et ailleurs au Canada, mais aussi ici, auprès de nos collègues. Par son travail de porte-parole en matière de logement, elle m'a rappelé les enjeux à ne pas oublier quand il est question de logement. Nous avons cheminé, mais tout le monde — les députés, les caucus, les partis — doit en faire encore un peu plus. Nous devons surtout travailler main dans la main.

D'aucuns ont dit qu'il fallait une stratégie à part pour les Autochtones des régions rurales, éloignées et urbaines du Canada et que cette stratégie devait s'éloigner de la stratégie applicable aux réserves. J'aurais cru que cet aspect ferait partie de la conversation d'aujourd'hui, que c'est aussi de cela que nous parlerions en réclamant que l'on construise plus de logements et que l'argent nécessaire soit débloqué plus rapidement. J'aurais cru que cet aspect aurait fait partie intégrante du débat.

La députée pourrait-elle nous dire ce qui devrait figurer dans une telle stratégie?

Mme Georgina Jolibois:

[La députée s'exprime en déné ainsi qu'il suit:]

Misinipi Churchill River Marsi chogh diri Canada k'eyaghe nardé, t'anesdhe□ne□ t'a yuthe□n naradé hotthé naradé chu he□t th'i so□la rih□t'is ne□ne□ ts'e□ de tth'i yoh hariyori□la nats'edé, ena dene hu, ta□ni□ts'ebeyas dene hu hotthé hots'i□ dene, eyi horelyu□ la k'esi, horelyu□ ba yati hu elth'i erith'is det'is hu, t'a□t'u dok'e tsamba het'el het'eli ha homi□dhe□ne t'a□t'u bet's'edi wali eyi ko□t'u dé, horelyu□ dene ts'edi elth'e si, marsi.

[Les propos de la députée sont interprétés ainsi:]

Monsieur le Président, au Canada où nous vivons, voici ce que je pense. Nous devons parler aux gens qui habitent dans le Nord, dans une réserve ou dans une communauté autochtone. Nous devons parler aux Autochtones et aux Métis de tout ce qui touche le logement. Nous devons savoir où va l'argent. Nous devons trouver des moyens d'aider les gens à traverser la crise du logement. Voilà comment nous pouvons les aider.

[Traduction]

Travaux des subsides

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, je tiens à assurer aux députés que le gouvernement a adopté une approche distincte à l'égard du logement autochtone et qu'une somme de 1,5 milliard de dollars a été prévue à cet effet dans le dernier budget. Les approches sont différentes, selon qu'il s'agisse des Inuits, de l'ITK, de l'Assemblée des Premières Nations ou des Métis.

Notre approche est aussi distincte en ce qui concerne les Autochtones qui ne sont pas touchés par le système des traités et qui vivent à l'extérieur des centres urbains ou dans le Nord. Les députés pourront très bientôt observer des efforts déployés en ce sens.

Nous avons aussi investi dans la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, qui s'appelle maintenant « Vers un chez-soi », et nous avons changé la façon dont elle touche les communautés autochtones et le Nord. Robert Byers, un ancien fournisseur de logements pour les Autochtones en Saskatchewan, a déclaré que le logement est indispensable à la réconciliation. Nous prenons son conseil au sérieux.

[Français]

Le vice-président: L'honorable députée de Salaberry—Suroît a la parole.

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir me lever à la Chambre pour appuyer la motion de ma collègue de Saskatoon-Ouest, qui vise à presser le gouvernement d'investir...

Le vice-président: Pardonnez-moi. J'ai oublié de donner la parole à la députée de Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill pour qu'elle réponde à la question.

[Traduction]

Mme Georgina Jolibois:

[La députée s'exprime en déné ainsi qu'il suit:]

si, t'a□t'u beneresni□ tsamba k'odheri nedhe elth'i nuhel hólmi□l le eyi hotthe□ nats'edé u eyi dla□t'u hemi□ eyi t'a□ k'oldé, dene dayi□lal la da□t'u beneresni□, t'a□ basi so□la□ rih□t'is ne□ne□ ts'e□n dali□, t'a□ k'oldé, t'a□ dene yayi□la, eyi dene ha daya□ti al ha□t'i t'ai, hogai ke k'oldé naradé, da□lya, k'oldheri da□h□, eyi tth'i dene ha daya□ti la eyi behayalti horel □h la, t'a□t'u yoh ha tsamba ghet'eli ha, ba yati ha ko□t'u kot'u tsamba dhe, k'odheré nedhé ts'e□n ko□t'u oreké la, dla□t'e koyehilé a due a?

[Les propos de la députée sont interprétés ainsi:]

Monsieur le Président, d'après ce que je peux comprendre, le gouvernement ne dit pas la vérité aux gens qui vivent dans le Nord. Le député laisse entendre que les gens sont responsables du programme. D'après ce que je peux comprendre, c'est le gouvernement qui assume ces responsabilités pour les gens qui vivent dans les réserves. Les élus parlent au nom de ces gens. De même, les dirigeants parlent au nom des gens qui vivent dans leur communauté. On peut aussi leur parler du logement, de la répartition des fonds et de la façon dont on peut demander de l'argent au gouvernement. Pourquoi ne peuvent-ils pas faire cela?

•(1615)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Monsieur le Président, comme personne n'est infaillible, tout est pardonné.

Travaux des subsides

Je répète donc que je suis très fière de me lever à la Chambre aujourd'hui pour débattre de la motion déposée par ma collègue de Saskatoon-Ouest et pour l'appuyer. Cette motion traite d'un enjeu très important, soit la crise du logement au Canada. La motion demande au gouvernement de faire beaucoup plus que ce qu'il fait présentement. Nous sommes en situation de crise. Plusieurs personnes vivent dans la rue et sont obligées d'être itinérantes parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer un logement, alors que cela devrait être un droit.

Le Canada vit une crise du logement sans précédent. On parle de l'explosion du prix des maisons, de la hausse des loyers, de la pénurie de logements locatifs, des longues listes d'attente pour des logements sociaux et du fait qu'il y a davantage d'itinérance.

Une étude de la RBC explique que, dans les grandes villes, pour être propriétaire, il en coûte en moyenne 48 % du revenu du ménage. La moitié du salaire va au logement. On dit que, en général, pour qu'un logement soit abordable pour une personne ou une famille, celle-ci doit y investir au maximum 30 % de son revenu après impôt. Or l'étude démontre que les ménages consacrent, en moyenne, la moitié de leur revenu au logement. C'est vraiment exorbitant. C'est très difficile d'y arriver. À Vancouver, ce chiffre grimpe à 88 %. C'est incroyable! Les gens de Vancouver peuvent difficilement survivre avec un loyer qui coûte presque 100 % de leur salaire. Ce n'est donc pas étonnant que, trop souvent, nombre de diplômés et de jeunes travailleurs ne puissent ni acheter une propriété ni payer le loyer d'un logement décent.

Paul Kershaw de Generation Squeeze, basé en Colombie-Britannique, a mené une étude en 2016. Selon lui, alors que les prix du logement ont doublé partout au pays depuis 1976, et triplé dans la région métropolitaine de Vancouver, les revenus des jeunes Canadiens ont quant à eux chuté. Après des rajustements pour tenir compte de l'inflation, les revenus d'un Canadien moyen âgé de 25 à 34 ans avec un travail à temps plein ont chuté de plus de 4 000 \$ depuis 1976. Cette chute du revenu rend donc encore plus compliqué l'accès à la propriété, en particulier dans les grands centres urbains.

Entre 1976 et 2016, donc en 40 ans, il y a eu une chute de 24 % du nombre de jeunes Canadiens propriétaires. Entre 1976 et 1980, il fallait environ 5 ans de salaire à temps plein pour qu'un jeune âgé de 25 à 34 ans puisse économiser un acompte de 20 % pour une mise de fonds pour une maison. Comme les salaires sont en baisse et que les prix des logements sont tellement plus élevés, il faut maintenant près de 12 ans de travail à temps plein pour les jeunes Canadiens pour économiser un acompte comparable. Tout cela pour dire que c'est de plus en plus difficile pour les jeunes d'avoir un toit sur la tête, même s'ils travaillent à temps plein.

La crise du logement au Canada nécessite des mesures immédiates. Le manque de logements sociaux et abordables est très troublant. C'est inacceptable, dans un pays riche comme le nôtre, qu'autant de personnes soient désespérément à la recherche d'un logement social ou abordable.

J'aimerais rappeler que le logement est un droit et que le Canada est signataire du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le PIDESC. Au premier paragraphe de l'article 11, il est mentionné:

Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. Les Etats parties prendront des mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit et ils reconnaissent à cet effet l'importance essentielle d'une coopération internationale librement consentie.

En tant que signataire du PIDESC, notre pays a le devoir de s'assurer de la matérialisation concrète de ce droit au logement. Conséquemment, l'État est tenu d'offrir des logements à bas prix en quantité suffisante et de garantir que les plus pauvres y auront accès. Ce n'est manifestement pas le cas présentement, étant donné que 1,7 million de familles vivent dans des conditions inadéquates, inadaptées ou trop coûteuses. Le problème avec la stratégie nationale sur le logement proposée par les libéraux, c'est que 90 % des fonds qui y sont affectés seront dépensés seulement après la prochaine élection.

● (1620)

Ces fonds ont été annoncés il y a deux ans, mais 90 % ne seront affectés qu'après la prochaine élection. Ceux qui vivent actuellement des problèmes de stress, d'anxiété, de dépression et de dépendance ne voient donc pas de lumière au bout du tunnel puisque les fonds ne sont pas accordés. On s'attaque à la crise comme si elle n'était pas alarmante, comme si ce n'était pas une crise.

Même les députés du gouvernement, le premier ministre en tête, se gargarisent d'avoir donné du logement à un nombre incroyable de Canadiens. Cependant, la dure réalité est celle-ci: on parle peut-être de 15 000 nouvelles unités et d'une centaine de milliers réparées. Tout l'argent dépensé était déjà prévu. En fait, cela ne permet pas de lutter contre la crise, mais plutôt de maintenir le niveau actuel de logements.

Le député de Spadina—Fort York avoue à demi-mot que, dans le Grand Toronto, les libéraux grossissent les chiffres pour alimenter leur rhétorique. C'est complètement scandaleux. On sait que des familles et des enfants souffrent du manque de logement partout au pays. Qu'est-ce que je dois dire à Claude, un citoyen de ma circonscription qui attend un logement alors qu'il a à peine de quoi boucler les fins de mois? Le logement est juste utilisé à des fins de rhétorique.

Je vais exposer la situation de la plus grande ville de ma circonscription. Dans Salaberry-de-Valleyfield, il y a un manque cruel de logements sociaux et abordables. Un ménage qui gagne moins de 21 000 \$ doit dépenser entre 40 et 70 % de son revenu pour payer son loyer et son électricité. Des milliers de personnes sont dans cette situation chez nous, dans Salaberry-Suroît.

Claude, dont je parlais un peu plus tôt, est un jeune quarantenaire qui a une maladie qui l'empêche de travailler depuis deux ans. Il reçoit de l'aide du gouvernement provincial, mais aucun fonds du gouvernement fédéral. Il a donc un revenu mensuel d'un peu plus de 1 000 \$, ce n'est vraiment pas beaucoup. La moitié de son revenu est consacré à son loyer et à l'électricité. Après avoir payé l'ensemble de ses factures, il ne lui reste plus que 80 \$ par semaine pour se nourrir, pour s'acheter des vêtements ou pour aller chez le coiffeur. Il a demandé à être dans un logement subventionné, mais, puisqu'il vient d'arriver dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, il doit attendre encore plusieurs mois avant de pouvoir s'inscrire. Même quand il aura pu s'inscrire, il y aura entre trois et cinq ans d'attente.

Dans un pays aussi riche que le Canada, comment se fait-il que des citoyens vulnérables doivent attendre aussi longtemps avant d'avoir un toit sur la tête, ce qui est un droit?

Travaux des subsides

Cela dure au Canada depuis des décennies. Les conservateurs et les libéraux ont laissé empirer la situation. Alors non, le droit au logement ne devrait pas faire l'objet de rhétorique. On parle de la vie de millions de Canadiens, dont des milliers de personnes dans ma circonscription. Les gens qui ne me croient pas peuvent parler aux gens de terrain comme Mme Christina Girard, la coordonnatrice du Comité logement Beauharnois, qui qualifie les besoins de nouveaux logements sociaux de criants.

Cette crise du logement touche en particulier les femmes, qu'elles soient seules ou avec des enfants. Salaberry-de-Valleyfield a un taux élevé de familles monoparentales, soit 32,4 % comparativement à environ 25 % au Québec. Le fait de ne pas pouvoir payer le loyer ou le risque de se retrouver dans la rue touche fortement les femmes et provoque des problèmes de santé mentale ou de dépendance. Face à cette instabilité, la solution la plus couramment utilisée est celle d'un logement à une seule chambre, malgré les risques sur la santé liés à ces logements. En effet, dans ces immeubles, les salles de bain et les cuisines sont partagées et elles sont rarement en bon état.

Une étude montre que l'usage croissant des logements à une chambre où les autres pièces sont partagées renforce les inégalités envers les femmes. Les auteurs de cette étude ont observé de multiples violences causées aux femmes dans ces solutions de logement: le manque de sécurité, des conditions de vie difficiles, des règles infantilisantes ou encore du chantage sexuel de la part des employés pour avoir accès à leur courrier. Des violences couplées aux situations instables des femmes ont rendu celles-ci plus vulnérables à l'éviction et les obligent à contester ces violences.

En 2015, sur le territoire du Suroît, 8,6 % des familles avec enfants de 0 à 17 ans vivaient sous le seuil du faible revenu, après impôt. Dans Salaberry-de-Valleyfield seulement, le prix moyen d'un logement s'élève à 678 \$ par mois. Le Comité logement Valleyfield a fait 533 interventions en 2017. En 2018, sur le territoire du Suroît, on dénombrait 366 personnes en situation d'itinérance et 1 172 personnes à risque de s'y retrouver.

•(1625)

La situation est tellement urgente et alarmante qu'elle fait partie du plan de développement social de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Comme d'autres élus municipaux et provinciaux, j'ai été invitée par la préfète Maude Laberge, pour parler d'une stratégie et pour faire en sorte que le logement entre autres fasse partie des priorités. Quand une région rurale ne fait pas partie des priorités, comme c'est le cas de la nôtre, c'est difficile d'obtenir un financement pour le logement abordable, parce qu'on ne fait pas partie des grands centres urbains. Tout l'argent est dépensé dans les grands centres urbains et il reste des miettes pour les régions comme Salaberry—Suroît. On connaît les chiffres démontrant les besoins criants des régions rurales, et il serait temps que le ministre se réveille et ajuste ce financement.

[Traduction]

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement et Affaires urbaines), Lib.): Monsieur le Président, la députée d'en face a parlé de Generation Squeeze, une initiative d'un universitaire de la Colombie-Britannique visant principalement à aider les personnes qui, sur la côte Ouest, veulent acheter leur première maison, mais se heurtent à des prix inaccessibles. Le prix moyen des maisons à Vancouver est de 1,6 million de dollars. Un versement initial de 320 000 \$ est donc nécessaire. Pour mettre les choses dans leur contexte, c'est supérieur au prix du condo que je possède, et

j'habite à Toronto. Il y a manifestement un obstacle à la participation des acheteurs d'une première maison au marché.

Les néo-démocrates ont promis de verser 125 millions de dollars en subventions aux gens qui disposent des 320 000 \$ nécessaires pour faire le versement initial et peuvent rembourser une hypothèque de 1,3 million de dollars, ce à quoi des salaires comme les nôtres ne suffiraient pas. Selon les promesses qu'ils font en vue de l'élection partielle, leur priorité pour les acheteurs est de remettre 750 \$ aux millionnaires afin de résoudre la crise du logement.

La députée s'intéresse-t-elle à Generation Squeeze? Pourquoi les néo-démocrates prévoient-ils verser des subsides totalisant 125 millions de dollars à des gens qui disposent actuellement 320 000 \$ pour se payer une maison au lieu d'utiliser cet argent pour construire des logements et répondre aux besoins des gens?

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, si j'étais à sa place, je ne rirais pas trop fort des propositions du NPD.

Les libéraux ont investi 4,5 milliards de dollars dans le pipeline Trans Mountain. D'après le rapport qu'on a reçu, ils ont versé 1 milliard de dollars de trop pour un pipeline qui va polluer davantage la planète et qui va contribuer à augmenter les gaz à effet de serre au lieu de les réduire. On pourrait réinvestir tous ces milliards de dollars dans la crise du logement.

On essaie de trouver des solutions pour faire en sorte que les jeunes, les aînés, les personnes autochtones, les personnes vulnérables et les femmes puissent trouver des logements et se sortir de la pauvreté. Des solutions sont mises sur la table. Le gouvernement a lui-même consulté suffisamment d'organismes travaillant sur le terrain avec les itinérants et avec des gens qui vivent dans la pauvreté. À un moment donné, les libéraux devront se regarder dans le miroir, essayer de trouver des solutions, mettre en œuvre ces solutions et investir l'argent où il le faut. Ce n'est pas dans 10 ans ni après les prochaines élections que 90 % de l'argent à investir devrait aller sur le terrain. Je pense qu'on devrait l'investir maintenant. Cet argent aurait déjà dû être investi depuis plusieurs années.

[Traduction]

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, la députée parle de l'oléoduc et de ses conséquences pour l'environnement et pour toutes sortes de choses. Alors, sans oléoduc, comment pense-t-elle que les logements seront chauffés? Comment transporter les matériaux de construction pour construire des logements? Comment exploiter les ressources forestières? Comment ferait-on sans oléoduc pour fournir le carburant nécessaire au transport des matériaux de construction?

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, on est en train de parler de la stratégie du logement et il y a effectivement beaucoup d'investissements à faire. Les conservateurs non plus ne peuvent pas vraiment bien parler de cet enjeu. Quand ils étaient au pouvoir, ils ont supprimé 119 millions de dollars de la stratégie du logement. Je pense qu'ils disent une chose et son contraire dans ce cas-ci.

Travaux des subsides

En matière de développement des énergies durables, plusieurs experts seraient prêts à collaborer avec les conservateurs si seulement ils croyaient aux changements climatiques, si seulement ils n'étaient pas des climatosceptiques, s'ils étaient disposés à trouver des solutions pour la transition. Selon plusieurs experts, l'Alberta est l'endroit idéal pour développer l'énergie solaire, afin de chauffer les maisons et les entreprises. Je ne suis pas une experte, mais je m'assois avec des experts qui sont capables de donner des chiffres, des stratégies et des plans que le gouvernement n'a pas, actuellement. Plusieurs experts disent qu'on est dans une impasse, parce qu'il y a beaucoup de cibles, mais pas de moyen pour atteindre ces cibles, faute de plan dans les ministères au niveau national.

● (1630)

[Traduction]

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Victoria, Les anciens combattants; la députée de Saanich—Gulf Islands, l'environnement.

Nous reprenons le débat. Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de partager mon temps de parole d'aujourd'hui avec l'excellent député de Lethbridge.

En principe, j'appuie le projet de loi. Qui ne voudrait pas que les gens pour lesquels le logement n'est pas abordable puissent mieux se loger? Nous avons un problème d'abordabilité du logement au Canada. Nous avons un problème lié à une réglementation envahissante qui augmente le coût du logement et en ralentit le développement. Les municipalités limitent l'offre. Les taux d'intérêt augmentent, ce qui fait que certains ne peuvent plus se permettre d'être propriétaires d'une maison. Nous avons aussi, au Canada, un problème d'abordabilité.

Confortablement installé sur son trône, le gouvernement libéral nous répète jour après jour, malgré toutes les indications contraires, que tout va bien, que l'économie prospère et qu'il ne faut pas s'inquiéter. Cela me rappelle le chevalier noir dans le film *Monty Python: Sacré Graal!* Il a perdu un bras et une jambe, mais il sautille partout en affirmant que tout est parfait et qu'il va bien. Le gouvernement vit dans le même genre de déni.

Entretemps, les investisseurs fuient le pays à un rythme sans précédent, et les taux d'intérêt sont en hausse. Dernièrement, nous avons appris que presque 50 % des ménages canadiens n'ont pas plus de 200 \$ de marge de manoeuvre chaque mois, après avoir payé leurs factures. Nous nous chicanons avec nos partenaires dans le monde: les États-Unis, la Chine, l'Australie et le Japon. Malgré ce que dit le gouvernement, il est évident que tout ne va pas bien.

Voyons comment le gouvernement rend le coût de la vie inabordable.

Il fait disparaître les emplois. C'est le cas en Alberta. Le premier ministre affirme sans cesse que l'Alberta doit abandonner progressivement l'exploitation des sables bitumineux. Les libéraux s'y emploient d'ailleurs très bien. Ils ont mis fin au projet Northern Gateway, qui aurait permis le transport du pétrole albertain jusqu'à la côte du Pacifique, dans le Nord de la Colombie-Britannique, puis jusqu'aux marchés asiatiques. Ne soyons pas dupes lorsqu'ils prétendent que ce fut une décision judiciaire. C'est le Cabinet qui a scellé l'issue de ce projet.

Le député d'Edmonton Mill Woods, en Alberta, un ministre de premier plan, ne s'est pas plaint du tout lorsque le gouvernement a

signé l'arrêt de mort du projet Northern Gateway. Le député de Calgary-Centre a déclaré, avant d'être expulsé du Cabinet, qu'il ne le laisserait jamais enterrer le projet Northern Gateway. Pourtant, il n'a pas dit un mot lorsque cela s'est produit. Il y a quelques semaines à peine, le député d'Edmonton-Centre a déclaré, dans l'ancienne enceinte de la Chambre des communes, qu'il était fier du projet de loi antipipeline C-69. Il était fier que le gouvernement interdise la circulation des pétroliers transportant le pétrole de l'Alberta le long de la côte du Nord de la Colombie-Britannique. Il était fier de ce bilan.

Les libéraux ont mis fin au projet Énergie Est. Encore une fois, ne soyons pas dupes quand ils disent qu'il s'agissait d'une décision d'affaires. Ils ont rendu le projet irréalisable par des changements réglementaires nous obligeant à tenir compte des émissions attribuables en amont et en aval à cet oléoduc.

Ont-ils établi les mêmes exigences pour le pétrole arrivant d'Arabie Saoudite? Non. C'est la même Arabie Saoudite que notre ministre des Affaires étrangères sermonnait sur Twitter à propos des droits de la personne. Peu importe, le gouvernement accepte d'emblée ce pétrole sans le soumettre à la même réglementation que le pétrole de l'Alberta.

Et le pétrole vénézuélien? Le gouvernement y voit-il un problème? Bien sûr que non. Il est heureux d'accepter le pétrole du Venezuela sans appliquer les mêmes exigences réglementaires ou les mêmes tests d'émissions que pour le pétrole de l'Alberta.

Le gouvernement a mis le projet Trans Mountain de Kinder Morgan dans le coma, puis l'a nationalisé. Les députés doivent se poser cette question: quel autre pays, ayant des réserves de pétrole aussi immenses, a ces problèmes qui existent au Canada et doit nationaliser le pétrole? Le Venezuela, et lui seul.

Le gouvernement a nationalisé cet oléoduc au prix de 4,5 milliards de dollars et le directeur parlementaire du budget vient de nous dire que c'était trop cher payé. Son rapport affirme que les libéraux ont payé un milliard de trop. Un milliard de trop s'il est construit. S'il est bloqué, ce que les libéraux veulent, j'en suis sûr, l'oléoduc ne vaut plus que deux milliards de dollars dans son état actuel.

En réponse à une question antérieure, le ministre des Finances nous a dit de lire le rapport. Je lui suggère de lire lui-même le rapport afin de constater à quel point il a trop payé.

La perte des recettes des oléoducs se chiffre entre 40 et 100 millions de dollars par jour. La Banque Scotia parle de 40 millions de dollars. Le gouvernement de l'Alberta parle de 80 millions de dollars. GMP FirstEnergy affirme qu'il s'agit de 100 millions de dollars. Le plus faible de ces chiffres, celui de la Banque Scotia, représente 15 milliards de dollars par année en recettes, salaires et ressources perdus pour le gouvernement. Il faut nous demander ce que nous aurions pu faire pour le logement social avec ces 15 milliards de dollars.

● (1635)

La question du logement compte deux facettes. Ce n'est pas qu'une pénurie de logements abordables, c'est une pénurie d'emplois bien rémunérés, et le gouvernement actuel tue ces emplois.

Travaux des subsides

Le gouvernement libéral force l'imposition d'une taxe sur le carbone, et d'après ses propres rapports, la taxe devra atteindre 300 \$ la tonne pour qu'elle soit efficace. Cela revient à environ 5 000 \$ par année pour une famille de l'Alberta, et c'est encore plus élevé en Saskatchewan. Comme si ce n'était pas suffisant, les libéraux ont éliminé les crédits d'impôt pour les activités physiques et artistiques des enfants et le crédit d'impôt pour le transport en commun. Ils veulent plus de transport en commun, mais ils éliminent le crédit d'impôt permettant aux personnes à faible revenu d'en profiter. Ils ont éliminé le fractionnement du revenu des familles. Ils éliminent le crédit d'impôt pour les livres de cours. Bien sûr, ils augmentent la cotisation au Régime de pensions du Canada. Ils se plaisent à dire qu'ils prévoient pour l'avenir avec le RPC, mais nous payons maintenant une taxe qui ne nous rapportera rien pendant des décennies. Bien entendu, il y a une baisse d'impôt pour la classe moyenne. Les contribuables gagnant entre 90 000 et 170 000 dollars bénéficieront d'une baisse d'impôt de 2,50 \$ par jour. Les personnes à faible revenu, celles qui gagnent moins de 45 000 dollars par année et qui souffrent du manque d'abordabilité, ne tireront pas un sou de la baisse d'impôt du gouvernement libéral.

Je tiens à parler davantage de la taxe sur le carbone. Nous sommes très privilégiés dans ce pays. Je me considère très privilégié d'habiter dans ma circonscription, Edmonton-Ouest. On y trouve un nombre impressionnant d'églises, d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif qui offrent des services aux gens dans le besoin. Il y a une banque alimentaire formidable qui peut compter sur l'appui de nombreux bénévoles, mais les responsables s'attendent à devoir payer entre 25 000 et 50 000 \$ par année à cause de la taxe sur le carbone. Je suis certain que les gens d'en face sont perplexes lorsque les banques augmentent leurs taux d'intérêt, mais une banque alimentaire ne peut pas refiler les coûts à ses clients. Les églises ne peuvent pas refiler le coût de la taxe sur le carbone. Ces églises fournissent de l'aide aux banques alimentaires et aux gens dans le besoin.

L'un de mes organismes préférés dans ma circonscription est la Elves Special Needs Society. L'organisme s'occupe des personnes les plus lourdement handicapées et défavorisées d'Edmonton âgées de 1 ou 2 ans à 55 ans. Il n'a pas les moyens de payer les coûts supplémentaires engendrés par la taxe sur le carbone. Certains de ses clients ne peuvent manger ou respirer seuls, ni s'occuper d'eux-mêmes. Des membres de la Elves Special Needs Society ont dû emprunter de l'argent et supplier la banque alimentaire afin d'obtenir des couches pour adultes pour certains de leurs clients parce qu'elle est à court de ressources, et pourtant, le gouvernement entend ajouter une taxe sur le carbone.

Je veux parler des libertés que prennent les libéraux dans leurs calculs concernant le programme du logement. Le premier ministre a affirmé ici même que le gouvernement avait déjà aidé un million de personnes à se trouver un logement. Or, la réalité est différente. Les documents du gouvernement provenant du ministère indiquent que c'est en fait 7 500 personnes que le gouvernement a aidées, pas un million. Dans ses propres documents, il est indiqué que le gouvernement a aidé 7 500 personnes l'année dernière, ce qui représente une diminution par rapport aux deux années précédentes.

Les libéraux affirment avoir consacré 5 milliards de dollars au logement cette année. Un rapport de l'ancien directeur parlementaire du budget, Kevin Page, révèle que, en fait, ils y ont plutôt consacré 1,3 milliard de dollars au cours des dernières années. L'Institut des finances publiques et de la démocratie a dit ceci :

C'est à se demander où se trouve le financement de 40 milliards de dollars de la Stratégie nationale sur le logement. En surveillant le financement au cours des années

et en faisant le suivi des sommes « nouvelles », nous avons dressé un portrait de la Stratégie qui est bien différent de celui que montre le beau document qui a accompagné sa présentation. Malheureusement, jusqu'à maintenant, la Stratégie nationale sur le logement ne figure toujours pas dans le cadre financier fédéral.

Encore une fois, je donnerais un A au gouvernement pour sa capacité à faire des annonces, mais les Canadiens lui donnent un D pour les résultats.

Nous vivons une crise de l'abordabilité du logement et du coût de la vie au Canada et le gouvernement libéral empire les choses, comme je l'ai montré. Que Dieu nous garde de la réélection des libéraux. Ils vont faire exploser le fardeau fiscal et pourrir la vie du Canadien moyen.

• (1640)

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement et Affaires urbaines), Lib.): Monsieur le Président, écouter les conservateurs parler de politique en matière de logement, c'est comme entendre la scène du perroquet de Monty Python. Ils affirment qu'il s'agit d'une politique sur le logement. Non, ce n'en est pas une. Ils répètent : « Oui, c'en est une. » Non, ce n'en est pas une.

Si quelqu'un dit aux conservateurs que les gens sont dans la rue ou qu'ils sont évincés de leur logement parce qu'ils ont éliminé les subventions aux coopératives d'habitation, ils répondent : « Non, ce n'est pas le cas. » Si on leur dit qu'ils ne construisent pas de logements, ils disent : « Oui, nous le faisons. » Sauf qu'ils ne le font pas. Ce n'est pas drôle, mais c'est l'approche des conservateurs en matière de logement.

Ils n'ont pas de programme en matière de logement, ne croient pas qu'il leur en faut un et n'en veulent pas. En fait, au cours des 10 dernières années, ils ont littéralement mis des gens à la rue et grossi le nombre de sans-abri. Ils ont laissé enfler l'arriéré des réparations dans le logement social et refusé de collaborer avec les provinces, les municipalités et les gouvernements autochtones pour offrir des programmes de logement.

Je donnerai cela aux députés du NPD : lorsqu'ils parlent de logement, ils parlent de logement. Lorsque les conservateurs parlent de logement, c'est d'oléoducs qu'ils parlent. Ils se trompent sur les chiffres dans ce domaine aussi. Plus de 700 000 Canadiens reçoivent des subventions et habitent dans un logement dont l'abordabilité est assurée parce qu'ils ont un handicap, parce qu'ils ne peuvent peut-être pas travailler en raison de troubles mentaux ou de toxicomanie, ou parce qu'ils sont des anciens combattants qui ont un revenu fixe — que les conservateurs ont réduit, soit dit en passant — qui ne leur laisse pas de marge de manoeuvre. Lorsque ces subventions, de vrais dollars qui aident de vraies personnes, sont éliminées, ces locataires sont évincés; on crée de l'itinérance et l'abordabilité disparaît. Les conservateurs ne regrettent-ils pas d'avoir réduit les subventions de fonctionnement des résidences pour personnes âgées en Alberta, une des coupes les plus importantes qu'ils aient faite?

M. Kelly McCauley: Monsieur le Président, je vous remercie de donner l'occasion au député de continuer à induire les Canadiens en erreur. C'est amusant. J'ai offert de déposer à la Chambre un document montrant que, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, la pauvreté des aînés s'est accentuée. Voilà quelques jours, ils se tenaient dans cette enceinte, main sur le coeur, pour réciter tout ce qu'ils avaient fait pour les personnes âgées. La Bibliothèque du Parlement a démontré que la pauvreté a augmenté chez les aînés sous le présent gouvernement.

Travaux des subsides

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement avait investi dans une stratégie nationale du logement qui a déjà aidé près d'un million de personnes à trouver un logement. C'est le premier ministre qui dit qu'il a aidé près d'un million de personnes à trouver un logement; il n'a pas dit « aidé », ni « amélioré », ni « continué des rénovations ». Il a dit qu'il a « aidé près d'un million de personnes à trouver un logement ».

Ce qui suit est tiré du rapport sur le rendement ministériel du ministère du député. Le ministre se trouve ici. Il l'a probablement approuvé. Je suis sûr qu'il ne l'a pas lu. Le rapport indique que la cible fixée par le programme en ce qui a trait au nombre de personnes à aider à trouver un logement plus stable était de 15 000 et que le nombre atteint l'an dernier a été de 7 145. On ne peut se fier à rien de ce que le gouvernement dit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre des communes.

Le vice-président: Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas souligner l'absence ou la présence d'autres députés à la Chambre.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à mon collègue concernant le logement pour les Autochtones.

À mon avis, c'est clair que les besoins sont énormes. Lors de la période des questions orales, le NPD a démontré à plusieurs reprises à quel point il se soucie du problème qui existe en ce moment.

On assiste à une véritable crise du logement, que ce soit dans les réserves ou à l'extérieur des réserves. On a remarqué, par exemple, qu'il y a de nombreux problèmes de moisissure. C'est un sérieux problème de santé, particulièrement pour les adultes et les enfants autochtones ainsi que pour les gens des Premières Nations qui vivent dans les réserves. Une enquête nationale, qui a été menée auprès des ménages, démontre que près de 40 % de leurs maisons ont besoin de réparations majeures et que près de 35 % d'entre elles ne conviennent pas à la taille des familles. Dans certaines communautés inuites, cette proportion dépasse même 50 %.

Est-ce que mon collègue est d'accord avec moi pour dire qu'il y a une véritable crise du logement pour les Autochtones, autant pour ceux qui vivent dans les réserves que pour ceux qui vivent à l'extérieur des réserves, et qu'il faut agir promptement pour régler cette situation très nuisible?

• (1645)

[Traduction]

M. Kelly McCauley: Monsieur le Président, oui, il s'agit d'un problème auquel il faut s'attaquer. Je souligne qu'il y a deux ans, le budget prévoyait plus d'argent des contribuables pour la subvention des bornes de recharge sur lesquelles les Canadiens riches brancheront leur Tesla que pour le logement des Autochtones dans le Nord. Voilà l'hypocrisie du gouvernement libéral. Il prend la parole, encore et encore, pour dire que rien n'est plus important que la relation avec les Autochtones, mais lorsque vient le temps d'agir, il n'a rien à offrir. Il faut mettre fin à l'hypocrisie. Nous devons commencer à nous occuper des Canadiens et cesser de nous contenter des annonces du gouvernement.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, cela ne fait aucun doute. Tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, ont droit à un toit sur leur tête, à de la nourriture sur la table et à un chez-soi chaud et confortable. Les gens doivent se sentir en sécurité dans ce lieu et fiers d'y vivre.

La motion dont est saisie la Chambre repose sur une excellente intention. Elle met en lumière un besoin qui existe dans notre pays.

Nous savons qu'il y a des populations vulnérables qui n'ont pas accès à un logement en ce moment. Nous savons que d'autres personnes vivent dans des logements qui ne correspondent pas nécessairement aux normes. Cette motion repose donc indéniablement sur une bonne intention. Je tiens à le souligner d'emblée.

Partout au pays, il se fait de l'excellent travail pour venir en aide aux personnes qui n'ont pas de logement. Je désire prendre un moment pour féliciter les églises, les organismes sans but lucratif et les particuliers, dans toutes les circonscriptions du pays, de tout ce qu'ils accomplissent à ce chapitre, car ils font un travail phénoménal auprès des personnes qui ont besoin de leur aide.

Cela dit, une question plus large se pose, celle de l'abordabilité et de l'accès au logement en général. Nous savons que la majorité des Canadiens souhaitent accéder à la propriété. Louer, c'est bien, mais posséder sa maison est le plus grand rêve de la plupart des gens. Nous savons qu'avoir acheté une maison s'accompagne d'un sentiment de fierté, d'accomplissement et d'indépendance. C'est un honneur de posséder une propriété, une maison ou un refuge, un endroit où bâtir sa vie.

À l'époque de mes parents, il était courant qu'un couple achète une maison à l'âge de 20 ou 25 ans pour ensuite éventuellement devenir parents et avoir besoin d'une maison plus grande. Il pouvait alors acheter une autre maison après avoir vendu celle qui était trop petite, et le cycle se répétait dans le marché de l'habitation.

Malheureusement, les choses ne sont plus ainsi aujourd'hui. La génération du millénaire rêve encore de posséder une maison. Elle aspire à ce sentiment de fierté, d'indépendance, d'accomplissement. Elle veut cet endroit sûr où elle pourra bâtir sa vie. Soixante-quatre pour cent des jeunes gens interrogés dernièrement par Abacus Data ont déclaré que le gouvernement devrait mettre l'accent sur l'abordabilité des habitations. Ils ont affirmé caresser le rêve d'accéder à la propriété. Cela dit, soulignons qu'ils se trouvent devant un scénario très différent de celui qu'a connu la génération de mes parents.

Pour les personnes âgées de 25 à 34 ans qui cherchaient à acheter une maison en 2017, le prix moyen était de 510 000 \$. Le salaire moyen des Canadiens en 2017 était légèrement inférieur à 50 000 \$. Cela équivaut à un rapport de 10 pour 1. Le coût d'une maison était de 10 fois le revenu annuel. En 1976, le scénario était très différent: le prix moyen d'une maison était d'environ 213 000 \$ au pays, et le salaire moyen s'élevait à environ 54 000 \$, soit un rapport d'à peu près 4 pour 1. Nous constatons que le rapport était de 4 pour 1 dans les années 1970, mais de 10 pour 1 en 2017; les jeunes ont donc énormément de difficulté à épargner pour réaliser leur rêve d'acquérir une maison. Conséquence: ils abandonnent ce rêve. Un récent sondage a révélé que plus de la moitié des Canadiens qui ont déjà rêvé d'accéder à la propriété ont laissé tomber ce rêve.

Il est intéressant de noter qu'il est question de 2017. Or, que s'est-il passé en 2017? J'aimerais profiter de l'occasion pour expliquer pourquoi cette année a été si importante. C'était un an après que le gouvernement actuel a apporté des changements majeurs aux règles hypothécaires. Les libéraux font en sorte qu'il est d'emblée très difficile d'épargner pour une maison parce que la première étape consiste à pouvoir mettre un peu d'argent de côté tous les mois après avoir travaillé de longues heures de travail.

Travaux des subsides

●(1650)

Cependant, les gens ont de la difficulté à le faire parce qu'ils n'ont même pas les moyens de payer leurs factures courantes. Pas moins de 48 % des Canadiens sont à moins de 200 \$ par mois de ne pas pouvoir répondre à leurs besoins fondamentaux, qu'il s'agisse de mettre de la nourriture sur la table, de faire le plein d'essence ou d'avoir un toit au-dessus de leur tête, alors ne parlons pas d'arriver à mettre de l'argent de côté pour contracter un prêt hypothécaire. C'est par là qu'il faut commencer: trouver le moyen d'épargner pour réaliser ce rêve.

Le deuxième point que nous devons examiner, c'est la simulation de crise instaurée par le gouvernement actuel. Il s'agit d'un changement des règles hypothécaires qui rend l'achat d'une première maison extrêmement difficile pour un jeune comme pour toute autre personne. En fait, 20 % moins de candidats sont approuvés aujourd'hui qu'avant la mise en œuvre de la simulation de crise.

Les règles qui ont été mises en place empêchent injustement les gens d'acheter une maison et, en même temps, elles dépriment le marché. Autrement dit, les personnes qui possèdent déjà une maison en voient la valeur se déprécier, ce qui est décourageant pour elles parce que beaucoup comptent sur leur maison pour financer leur retraite.

Moins il y a de gens admissibles à un prêt hypothécaire, plus ils sont nombreux à abandonner leur rêve. Certaines personnes ont cependant la chance d'avoir des parents qui sont prêts à se porter garants de leur prêt hypothécaire, une option à laquelle elles sont de plus en plus contraintes de recourir. Ces parents signent sur la ligne pointillée. Pour eux, se porter garants du prêt hypothécaire de leur enfant a une incidence sur leur propre sécurité financière et sur leur capacité à prendre leur retraite. Nous comprenons à quel point, à elle seule, la simulation de crise est déjà nuisible.

Les personnes qui achètent une maison doivent non seulement épargner et se qualifier en réussissant la simulation de crise hypothécaire, mais elles ont ensuite les paiements à long terme à effectuer pour garder cette maison. Pour être en mesure d'effectuer ces paiements, la vie doit être abordable en général. Il n'y a pas que la maison, il y a aussi le carburant dans leurs véhicules, les frais de chauffage et la nourriture sur leur table. Toutes ces choses font partie du coût de la vie.

La hausse des taux d'intérêt rend les prêts hypothécaires plus difficiles à rembourser, ce qui représente un défi pour de nombreux Canadiens, maintenant et dans l'avenir. Il y a aussi le simple calcul de la marge, ce qu'il reste à une personne après avoir effectué les dépenses pour vivre. Nous savons que cette marge s'amenuise. C'est ce que nous constatons. Nous regardons le gouvernement fédéral rendre la vie moins abordable pour les Canadiens ordinaires. Nous regardons les libéraux mettre en place des politiques qui punissent les Canadiens au lieu de les récompenser pour leur dur labeur.

L'une des grandes questions qui ont été soulevées récemment à la Chambre découle d'un document du gouvernement qui montre la taxe sur le carbone et son impact pour les Canadiens. Les libéraux ont dit qu'ils allaient instaurer une taxe sur le carbone. Cela va entrer en vigueur rapidement. Ils ont essayé d'assurer aux Canadiens que ce ne sera pas une grosse affaire. Ils aiment même dire que les Canadiens recevront plus d'argent qu'ils n'en paient. J'aimerais bien savoir comment cela fonctionne, mais je ne pense pas que je le saurai un jour, car les libéraux ne sont pas capables de donner une réponse claire à cette question.

Voici ce que nous savons, car voici ce que montrent les documents du gouvernement. Après les élections — c'est intéressant — la taxe sur le carbone augmentera d'environ 15 fois et coûtera environ 5 000 \$ par année à une famille de quatre personnes. C'est une tonne d'argent. Ce n'est peut-être pas beaucoup d'argent pour le premier ministre, qui a un compte en fiducie, une fortune familiale sur laquelle compter. C'est toutefois différent pour bien des Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, qui rêvent d'accès à la propriété et de stabilité et qui travaillent fort pour réaliser leurs rêves, leur avenir et leurs désirs. Pour eux, 5 000 \$ par année, cela représente beaucoup d'argent.

Si nous voulons parler de l'abordabilité du logement, parlons du tableau d'ensemble qui se dessine ici, à savoir le bien-être économique général du Canada: la capacité d'attirer des investissements dans notre pays, la capacité de créer des emplois, la capacité d'être concurrentiels sur le plan économique sur la scène mondiale et, ce qui est plus important, la capacité des travailleurs canadiens à joindre les deux bouts. C'est le grand tableau qui est en jeu ici, et tout cela doit être pris en considération lorsque nous parlons de l'abordabilité du logement.

●(1655)

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement et Affaires urbaines), Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée d'en face d'avoir expliqué de façon très détaillée comment le marché du logement privé échappe aux acheteurs d'une première maison. La politique gouvernementale a joué un rôle, mais l'inflation et la pénurie ont aussi joué un rôle. C'est une question complexe, mais il s'agit d'une très bonne dissertation sur la nature de certains des défis.

Elle m'a un peu perdu à la fin quand elle s'est plainte que notre gouvernement n'avait pas rendu la vie plus abordable pour les Canadiens. Elle sait que les Canadiens empochent maintenant 2 000 \$ de plus annuellement que sous le gouvernement précédent. Des choses comme l'allocation pour enfants, les changements à l'assurance-emploi, les améliorations au Supplément de revenu garanti et au Régime de pensions du Canada, ainsi que les 850 000 emplois qui ont été créés ont favorisé un mode de vie durable et prospère pour les Canadiens.

Nous savons que 85 % des Canadiens voient leurs besoins en matière de logement satisfaits par le marché privé. C'est une bonne chose, nous soutenons le marché et nous devons veiller à ce qu'il ne s'effondre pas. C'est la raison pour laquelle certaines des simulations de crise hypothécaire existent. Cependant, elle n'a rien dit au sujet des 15 % de Canadiens dont les besoins ne sont pas comblés par ce marché. Je suis curieux de savoir quelles politiques elle mettrait en place au-delà d'une série de crédits d'impôt qui ne s'appliquent pas aux personnes qui n'ont pas le revenu nécessaire pour obtenir des crédits d'impôt. Comment propose-t-elle d'aider les sans-abri, qui n'ont même pas les moyens de se payer un logement, et encore moins de rêver d'acquiescer une propriété?

Travaux des subsides

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, il y a tellement de choses à dire. Le député d'en face veut faire croire aux Canadiens qu'ils sont plus riches d'environ 2 000 \$ par année. Disons juste un instant que c'est vrai. Alors voici ce que nous savons. Le gouvernement va mettre 2 000 \$ dans une poche et prendre 5 000 \$ dans l'autre. D'après de simples calculs mathématiques, 2 000 \$ mis dans une poche, moins 5 000 \$ retirés de l'autre poche, cela donne une perte de 3 000 \$, ce qui signifie que le député d'en face vient de dire à la Chambre et à la population canadienne que cela leur coûtera en fait 3 000 \$ par année. C'est une grosse somme d'argent. Je remercie le député d'en face de son omission.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon honorable collègue d'avoir expliqué que plusieurs personnes ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Elle l'a mentionné en citant une récente enquête qui démontre que 52 % des participants ont indiqué être à 200 \$ près de ne pas pouvoir payer leurs dettes et leurs factures. Cela est très inquiétant. Quand on regarde les statistiques, on se rend compte que, au Canada, une personne sur cinq consacre plus de 50 % de son revenu au logement.

Par conséquent, ma collègue pense-t-elle qu'il faut immédiatement investir dans le logement, au lieu d'attendre après les élections, comme le fait le gouvernement libéral?

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Les données montrent que les gens sont à moins de 200 \$ par mois de ne pas être en mesure de payer leurs factures courantes. Il s'agit d'un énorme problème qui a été créé en grande partie par le gouvernement actuel et les politiques qu'il a mises en place.

Une des principales responsabilités du gouvernement fédéral, quel que soit le parti au pouvoir, est de créer des politiques qui favorisent la prospérité économique. Si le gouvernement ne met pas ces politiques en place, tous les Canadiens souffrent et ont de la difficulté à joindre les deux bouts. C'est le problème dont la Chambre discute aujourd'hui. C'est un problème dont il faut discuter. Je félicite donc le NPD d'avoir présenté cette motion.

• (1700)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je vais peut-être le regretter, mais j'aimerais tenter d'expliquer à la députée de Lethbridge comment fonctionne la tarification du carbone et comment M. et Mme Tout-le-Monde vont probablement récupérer un montant supérieur à celui qu'ils auront payé. La tarification du carbone s'applique à toute l'économie, et les grands pollueurs ne sont pas les particuliers.

Les plus grands pollueurs sont les grandes entreprises, comme celles des secteurs du ciment, de la production d'électricité et du pétrole et du gaz. Lorsque l'argent sera retourné aux Canadiens, surtout si cela est fait au pro rata comme le propose le Parti vert dans son régime de redevances et de dividendes, les personnes à faible revenu et les étudiants qui ne font pas un grand usage de l'automobile, en particulier, vont récupérer plus d'argent qu'ils en auront payé. La tarification aura pour effet d'aider les Canadiens, l'industrie plus particulièrement, à réduire leurs émissions avec le temps.

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, ma réplique sera très brève. Ça ne va pas du tout. La députée vient de dire que les grandes entreprises vont payer d'énormes montants et que ce magot

sera ensuite utilisé pour remettre une somme aux particuliers pour faire en sorte qu'ils récupèrent plus d'argent qu'ils en ont payé.

Il y a un gros hic. Le premier ministre vient d'exempter ces grandes entreprises. Il vient de leur permettre d'échapper à la tarification. Ainsi, les plus grands pollueurs, ceux qui émettent le plus de carbone, n'auront pas à payer un cent. Ils vont s'en tirer sans avoir à payer.

En tout respect, je pense que la députée devrait cesser de propager de fausses informations.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je crois que la déclaration faite par la députée de Lethbridge, selon laquelle j'aurais propagé de fausses informations est une atteinte à mon intégrité et à mon honnêteté. Je lui demande de retirer ses commentaires et je l'exhorte à lire les témoignages des cinq économistes qui ont comparu cette semaine devant le comité de l'environnement. Ces économistes ont expliqué que la façon dont la taxe sur les grands émetteurs finaux était appliquée ne constituait pas une dispense, mais un encouragement à faire d'autres réductions. Il s'agit donc d'un traitement différent et non pas d'une dispense.

Je trouve très insultant qu'on m'accuse de propager de fausses informations alors qu'en fait, j'ai été totalement honnête dans tout ce que j'ai dit et que j'ai fait mes recherches.

Le vice-président: Je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands de son intervention. Elle a évidemment raison pour ce qui est du langage non parlementaire. Les députés ont été clairement avisés de ne pas laisser entendre qu'un de leurs collègues a délibérément induit la Chambre en erreur ou, pire, qu'il a menti à la Chambre ou à des députés. Il y a toutefois une distinction entre accuser un député de mentir, ce qui revient à lui prêter des intentions, et l'accuser de donner des renseignements qui, de l'avis de la personne qui lance l'accusation, sont faux.

En l'occurrence, si j'apprécie l'explication de la députée de Saanich—Gulf Islands, je n'ai pas entendu de termes non parlementaires, même si ce que fait essentiellement la députée de Lethbridge est de déclarer que l'information était fausse.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de me lever pour mon premier discours de 10 minutes dans cette nouvelle Chambre des communes. J'ai eu l'occasion de prendre la parole à quelques reprises lors de courtes interventions, mais c'est mon premier discours dans cette nouvelle Chambre des communes temporaire, bien que 10 ans, c'est plus que temporaire.

Quel honneur pour moi de parler d'un sujet très important, non seulement pour les citoyens du Canada au grand complet, mais aussi pour ceux de ma circonscription, Drummond, c'est-à-dire la crise du logement et l'importance de l'accès au logement abordable ainsi qu'au logement social et coopératif. Ce sujet est très important, et à cet égard, je remercie ma collègue de Saskatoon-Ouest d'avoir déposé cette motion, qui porte sur le logement. Elle demande au gouvernement libéral de créer 500 000 logements abordables de qualité d'ici 10 ans et de s'engager, dans le budget de 2019, à en achever 250 000 d'ici 5 ans. Cela presse, comme nous l'avons dit. Nous avons expliqué à quelques reprises durant ce débat pourquoi la situation est grave et urgente.

Travaux des subsides

Nous l'avons démontré, il y a une crise du logement présentement. Le prix des maisons explose, les loyers sont en hausse et il y a une pénurie de logements locatifs. Il y a une longue liste d'attente, par exemple, pour les HLM dans Drummond. La société d'habitation de Drummond a besoin d'espace, surtout pour les personnes seules et les aînés. Les besoins sont importants en ce moment.

La crise du logement nécessite aussi des mesures immédiates, parce que le manque de logements sociaux et abordables est troublant pour notre société, et on doit s'y attaquer de manière urgente. Les mesures qui sont prises présentement par le gouvernement libéral sont insuffisantes, je pense que nous l'avons dit à plusieurs reprises. On peut bien le mentionner à nouveau. Le gouvernement libéral dit aux familles qui souffrent qu'elles n'ont qu'à attendre, parce que 90 % des fonds affectés à la Stratégie nationale sur le logement ne seront dépensés qu'après les prochaines élections. Or on en a besoin immédiatement. Ce sont 1,7 million de familles canadiennes qui vivent dans des habitations inadéquates, inadaptées ou trop coûteuses. On ne peut pas attendre 10 ans pour s'attaquer à cette crise du logement.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises, le NPD considère que le logement est un droit et qu'il est extrêmement important pour lutter contre la pauvreté. Nous devons d'abord nous assurer que les gens ont un toit sur la tête. Le logement, ce n'est pas seulement une dépense, c'est un investissement dans notre société. C'est pour cela que nous ne pouvons plus attendre, comme le gouvernement libéral nous demande de le faire.

Je l'ai déjà dit plus tôt lors d'une intervention, mais c'est important de le rappeler: aujourd'hui, une personne sur cinq au Canada consacre plus de 50 % de son revenu au logement. C'est probablement à peu près la même proportion dans Drummond. Un nombre croissant de personnes ne sont qu'à une paie de l'itinérance. On l'a mentionné tout à l'heure, une enquête a été menée récemment, et 52 % des participants ont indiqué être à 200 \$ près de ne pas pouvoir payer leurs factures et leurs différentes dettes. Cela n'a aucun sens d'avoir un endettement et une insécurité financière si grands. C'est pour cela qu'il faut faire un investissement important. Comme nous l'avons mentionné, l'investissement dans le logement social va aider grandement à éliminer ce stress et cette angoisse qui pèsent sur nos concitoyens.

Puisque je parle d'iniquités, j'ajouterai qu'un rapport d'OXFAM, dont on a probablement entendu parler, démontre l'importance de lutter contre les inégalités. Le rapport mentionne que les personnes qui font partie du 1 % le plus riche empochent à elles seules 82 % des richesses.

• (1705)

Cela est complètement inacceptable. Je répète: 82 % des richesses générées l'année dernière ont profité au 1 % le plus riche de la population mondiale. Quant aux 3,7 milliards de personnes qui forment la moitié la plus pauvre de la planète, ils n'ont rien vu de cette richesse et de cette croissance.

Il y a donc des mesures à prendre, et ce sont celles que nous mentionnons qui sont importantes. Dans Drummond, la situation est difficile. Selon les derniers chiffres publiés par la SCHL, le taux d'inoccupation à Drummondville serait de 1,7 %, soit presque la moitié du seuil d'équilibre, qui s'élève à 3 %. Cette situation est préoccupante. D'ailleurs, Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain, qui s'occupe du logement social, mentionne que la situation devra être corrigée, sans quoi les Drummondvillois pourraient vivre une crise du logement.

Nous sommes donc dans une situation périlleuse qui nécessite des actions concrètes.

Le logement est une question extrêmement importante pour moi. D'ailleurs, le NPD s'intéresse depuis longtemps au logement social. Jack Layton en avait fait un de ses chevaux de bataille. Dès 2011, j'ai donc commencé à mettre la main à la pâte dans Drummond. J'ai notamment aidé l'organisme d'habitation L'Envolée des mères en parrainant un logement avec mon argent personnel. Je lui ai donné le nom de Jack Layton. Il y a donc une habitation qui porte le nom de Jack Layton. Cela a été ma façon de contribuer au logement social dans Drummond.

Il y a plein d'investissements qui se font dans le logement et beaucoup d'organismes qui aident les personnes qui sont sans logement dans Drummond. On peut mentionner la Maison Habit-Action, qui s'occupe principalement de nos jeunes de 18 à 30 ans en difficulté. Il y a aussi le réseau d'aide Le Tremplin, qui aide les gens aux prises avec des problèmes de santé mentale. Je peux parler aussi d'Ensoleilvent, une maison d'hébergement et de dépannage de courte durée. Il y a beaucoup d'organismes semblables qui oeuvrent dans Drummond. Je veux souligner l'excellent travail de tous les gens qui oeuvrent dans ces organismes, qui forment leurs conseils d'administration et qui permettent d'améliorer la situation des gens dans Drummond. J'en suis très fier et je suis content de les appuyer. C'est une autre raison pour laquelle cette motion est importante.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier la crise du logement qui touche aussi les Autochtones d'un bout à l'autre du pays, que ce soit dans les réserves ou à l'extérieur des réserves. On en a beaucoup parlé à la Chambre des communes, notamment durant la période des questions. C'est un autre de nos chevaux de bataille, car c'est extrêmement important. On n'a qu'à penser à la communauté autochtone de Cat Lake, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, où l'état d'urgence a été déclaré en raison des conditions désastreuses de logement, notamment à cause de la présence de moisissure, alors que 90 maisons, soit 75 % des habitations, doivent être démolies immédiatement.

La présence de moisissure dans les habitations des réserves est fréquemment causée par une construction défectueuse et le surpeuplement. Ce n'est pas le seul problème non plus: il y a des fenêtres brisées, des trous dans les toits, des pieux de fondation qui s'effondrent, etc. Il faut agir. D'ailleurs, je tiens à ajouter qu'il est primordial que les logements des Premières Nations soient conçus par elles et pour elles, et que celles-ci soient dans la meilleure position pour régler cette situation.

En conclusion, je suis très fier de cette motion de ma collègue de Saskatoon-Ouest concernant le logement social et abordable. J'espère que le gouvernement va l'appuyer.

Affaires émanant des députés

• (1710)

[Traduction]

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement et Affaires urbaines), Lib.): Monsieur le Président, je suis content de pouvoir rappeler une dernière fois aux Canadiens que le gouvernement a investi 5,7 milliards de dollars. Cette somme englobe les logements construits — il y en a 14 703 — ainsi que les 143 684 logements rénovés ou remis en état. Elle comprend aussi les 783 928 ménages, dont certains avec enfants, dont les subventions ont été restaurées ou maintenues. Elle englobe enfin le soutien direct offert aux 28 864 personnes itinérantes qui, de par leur situation, ont besoin d'aide pour conserver un logement ou pour en avoir un. Il y a donc près d'un million de façons différentes dont le gouvernement a pu investir 5,7 milliards de dollars afin que les Canadiens soient logés convenablement.

C'est loin d'être terminé. Les initiatives de logement autochtone et la Stratégie nationale sur le logement, qui est dotée d'une enveloppe de 40 milliards de dollars sur 10 ans, s'ajouteront en effet à ces réalisations.

Comme dans le plan du NPD, une partie des fonds sera débloquée après les prochaines élections. C'est la seule façon de mettre en oeuvre un programme s'étendant sur 10 ans. J'aimerais donc que les néo-démocrates cessent de critiquer les plans qui s'étirent sur autant de temps, parce qu'eux aussi, le plan qu'ils proposent s'échelonne sur 10 ans. Ils devraient aussi cesser de critiquer les plans qui seront mis en oeuvre dans deux élections, parce que la moitié de l'argent qu'ils promettent ne sera pas débloqué avant ce moment-là. Ne comprennent-ils pas...

• (1715)

Le vice-président: Le député de Drummond a la parole.

[Français]

M. François Choquette: Monsieur le Président, je voudrais rappeler qu'on peut avoir des plans à long terme, mais que lorsqu'il y a une crise du logement comme celle que l'on vit actuellement, il faut investir tout de suite.

Le problème que nous avons, c'est que l'investissement se fait trop lentement. Quand il y a une crise du logement, on ne peut pas attendre 10 ans, parce que 90 % des dépenses vont se faire presque à la fin des 10 ans. Alors, c'est trop tard. Il faut investir plus.

Nous demandons un investissement pour répondre à la crise du logement. J'ai expliqué pourquoi plusieurs citoyens canadiens, compte tenu de toutes les difficultés qu'ils vivent, sont à 200 \$ de ne pas être capables de payer leurs factures. Il faut agir. Il faut régler la situation. La crise du logement pour les personnes autochtones est très grave. Ça suffit, les belles paroles. Agissons! La motion est très respectable, honorable et équilibrée. J'espère que le gouvernement libéral va l'accepter.

Le vice-président: À l'ordre. Comme il est 17 h 15, et conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toute question nécessaire pour disposer de la motion de l'opposition est réputée mise aux voix et un vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au mardi 5 février, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 17 h 30, de sorte qu'il est l'heure de passer à l'étude des affaires émanant des députés.

Le vice-président: La Chambre est-elle d'accord pour dire qu'il est 17 h 30?

Mme Elizabeth May: Non, monsieur le Président. Puis-je d'abord poser une question? Je ne peux pas accepter de passer à l'étude des affaires émanant des députés alors que je n'ai pas eu d'avis qu'un projet de loi d'initiative parlementaire provenant du Sénat...

Le vice-président: Je n'ai entendu que la moitié de l'intervention. Ce que je vais peut-être faire, puisque la députée voulait intervenir sur ce point particulier, c'est lui donner brièvement la parole.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, mon souci, c'est que par inadvertance de la part des plus grands partis, j'ai presque manqué l'étude du projet de loi S-203 dans les affaires émanant des députés il y a quelques semaines parce que la Chambre a déclaré qu'il était 17 h 30 à 17 h 15. Je veux m'assurer que le député dont le projet de loi d'initiative parlementaire est inscrit à l'ordre du jour et sa comotionnaire sont présents. Alors, absolument, ce serait merveilleux de dire qu'il est 17 h 30, car d'après ce que je vois, on dirait bien qu'il est 17 h 30.

Le vice-président: Je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands.

Je vais poser la question de nouveau. La Chambre est-elle d'accord pour dire qu'il est 17 h 30?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Par conséquent, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LOI SUR LA TRANSPARENCE DES LOBBYISTES ÉTRANGERS

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC) propose que le projet de loi C-278, Loi modifiant la Loi sur le lobbying (obligations en matière de déclaration), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom de la population de la belle circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke et de lancer le débat sur le projet de loi C-278 que j'ai présenté à la Chambre.

Le projet de loi C-278, qui modifie la Loi sur le lobbying obligera les lobbyistes à déclarer le fait que leur financement provient d'un étranger, d'une personne morale non-résidente ou d'une organisation non-résidente ainsi que le fait qu'ils utilisent ou comptent utiliser des appels au grand public pour tenter de persuader des organisations ou des membres du public de prendre des mesures visant à entraver, à retarder ou à gêner autrement un processus qui oblige le gouvernement du Canada à consulter le public avant d'adopter une ligne de conduite particulière, en vue de faire pression sur le titulaire d'une charge publique afin qu'il appuie un certain point de vue.

J'ai présenté ce projet de loi parce que je souhaite protéger les emplois des électeurs de ma circonscription qui travaillent dans la forêt. Le secteur forestier emploie beaucoup de personnes dans ma circonscription et dans d'autres régions du Canada.

Affaires émanant des députés

J'ai appris que certains organismes diffusaient de la fausse information au sujet de l'industrie forestière du Canada. Bien que certains organismes fonctionnent sous le prétexte que les Canadiens appuient financièrement leurs activités contre l'exploitation forestière, des recherches minutieuses rendues possibles uniquement en examinant des déclarations de revenus d'autres pays ont confirmé que ces organismes étaient financés par des intervenants étrangers avec des intentions cachées.

Comme l'auteur canadien Robert Lyman l'a souligné dans *Dark Green Money: A Glimpse Inside the Big Green Funding Machine*:

Les Canadiens ne devraient pas avoir à découvrir que des organismes étrangers ont donné de l'argent à des groupes d'intérêts politiques dans notre pays que grâce à quelques citoyens qui ont décidé d'examiner des déclarations de revenus soumises à l'U.S. Internal Revenue Service [...].

Ce problème ne se limite pas au lobby contre l'exploitation forestière ou aux particuliers qui font pression pour appuyer ou lutter contre la construction de pipelines, pour donner un autre exemple, et cette attaque contre la démocratie canadienne ne se limite pas à un pays en particulier. Ce problème, que mon projet de loi tente de régler en exigeant la transparence en matière de financement, touche toutes les sphères d'activités canadiennes.

La fin de semaine dernière, dans un article pleine page de l'un des principaux journaux nationaux du Canada, le *National Post*, on a posé la question suivante: « La Chine a le bras long au Canada»: un organisme mystérieux est-il en train de façonner l'opinion des Canadiens? » L'organisme mystérieux en question est le Département du front uni du travail, un soi-disant rejeton mystérieux du Parti communiste chinois. L'article donne ensuite des exemples précis de financement étranger, tel que l'Institut Confucius, décrit comme une branche de propagande ou d'espionnage de l'État chinois, qui tient maintenant des activités dans trois conseils scolaires ainsi que dans neuf campus universitaires et collégiaux au Canada.

Je cite le politologue Charles Burton qui, dans l'article, parle d'une association culturelle qu'il connaît bien:

Un organisme qui jadis avait un but différent fait l'objet d'une prise de contrôle progressive pour servir l'intérêt national de la Chine. Là où le Front uni du travail devient problématique, c'est lorsqu'il mobilise des personnes d'origine chinoise détenant la citoyenneté canadienne [...] pour servir les intérêts de la mère patrie, alors que, en fait, leur mère patrie devrait être le Canada.

Cela préoccupe la communauté sino-canadienne. Je cite Cheuk Kwan, dirigeant de la Toronto Association for Democracy in China:

Beaucoup de gens ne pensent pas au fait que la Chine a le bras long au Canada, car ils ont les facultés affaiblies, pour employer un euphémisme [...]. Les gens de l'extérieur comme moi, qui suis un immigrant de Hong Kong [...] nous voyons très clairement qu'il s'agit là d'un effort du Front uni, un genre d'avancée très subtile dans la société canadienne, une manifestation de pouvoir discrète.

Bien que la Chine fasse les manchettes à cause de la crise diplomatique entre le Canada et la Chine provoquée par l'arrestation de Meng Wanzhou, une dirigeante du géant de la technologie de l'information Huawei, le Canada ne devrait pas être assez arrogant pour faire fi des accusations controversées d'ingérence russe dans les élections américaines.

L'Institut Macdonald-Laurier a préparé un document intitulé « Stemming the Virus: Understanding and responding to the threat of Russian disinformation », que l'on pourrait traduire ainsi: « Endiguement du virus: comprendre le risque de désinformation russe et le contrer. »

● (1720)

Ce document donne des exemples d'occasions où le Canada a été victime de désinformation russe, y compris des histoires inventées au sujet du ministre de la Défense nationale et de la ministre des Affaires étrangères. Dans le cas de cette dernière, les histoires

portaient principalement sur ses origines ukrainiennes. La Russie a fait circuler de fausses rumeurs sur la ministre pour discréditer la position du Canada concernant son occupation illégale de la Crimée.

Selon l'article, la Russie a aussi comme politique étrangère de recourir à la désinformation pour exercer des pressions sur le Parlement canadien afin qu'il abroge la loi de Magnitski, qui impose des sanctions ciblées aux auteurs de violations des droits de la personne.

Tout comme la ministre des Affaires étrangères, mon collègue au sein du comité de la défense nationale, le député de Selkirk—Interlake—Eastman, a lui aussi été victime de propagande russe à cause de ses origines ukrainiennes et de sa promotion de la loi de Magnitski à l'échelle internationale. J'ai également cru comprendre que le député de Scarborough—Guildwood avait reçu une lettre le critiquant pour son appui à la version canadienne de la loi de Magnitski.

La Russie a aussi comme politique étrangère, et c'est quelque chose que je sais personnellement à titre de membre de longue date de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, de s'attaquer à l'OTAN. L'OTAN est un modèle de paix et de stabilité depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est l'une des principales organisations oeuvrant pour la paix et la sécurité dans le monde, et peut-être même la plus importante.

Même s'il ne retient pas autant l'attention des médias que la Chine et la Russie ces jours-ci, l'Iran est un autre pays qui met son nez dans les affaires du Canada, d'après le document.

La désinformation en provenance de l'étranger nous touche également, puisqu'elle cible la démocratie canadienne. J'ai cité la Chine et la Russie comme exemples, mais ce n'était pas pour cibler plus particulièrement les gens originaires de ces pays, puisque la majorité d'entre eux sont des citoyens canadiens exemplaires. Comme Cheuk Kwan l'a souligné, le problème, c'est que nombre de Canadiens ne se rendent même pas compte qu'ils se font influencer par une campagne de désinformation. Pendant que le Parlement se concentre sur la période électorale, bien des Canadiens subissent déjà, depuis des années, l'influence d'une campagne de désinformation discrète, financée par l'étranger. Par conséquent, il ne suffit pas de trouver des mesures contre l'ingérence dans le système électoral. Le Parlement doit aussi lutter contre l'ingérence étrangère en dehors des périodes électorales, et c'est l'objectif du projet de loi C-278, dont nous débattons aujourd'hui.

Lorsque les gens pensent au lobbying, ils songent à ce qu'on appelle des firmes de relations publiques et aux agences de publicité qui travaillent avec elles. Or, le lobbying va bien plus loin encore. Nous avons appris, cette semaine, que cinq groupes environnementaux sans but lucratif font du lobbying auprès du comité sénatorial de l'environnement pour qu'il ne consulte pas directement la population canadienne; c'est une attaque contre la démocratie.

Nous avons appris que l'un de ces groupes a reçu un financement public considérable de la part du gouvernement fédéral. Cependant, ce qui n'a pas été révélé, c'est que les autres groupes environnementaux ont reçu des millions de dollars en provenance de l'étranger.

Parlons d'abord de l'organisme non gouvernemental Ecojustice, anciennement appelé Sierra Legal Defence Fund, qui est la désignation de son pendant américain. Selon l'Agence de revenu du Canada, cette ONG a enregistré un revenu brut de 115 319 392 \$ de 2000 à 2017.

C'est beaucoup d'argent.

Affaires émanant des députés

D'où viennent tous ces millions? Ecojustice a reçu huit subventions directes totalisant 545 380 \$ de la part de la fondation Tides, un organisme américain controversé. Tides USA, la filiale américaine de la fondation, verse l'argent à Tides Canada, la filiale canadienne. Selon les dossiers de l'ARC, Tides Canada a versé 10 subventions à hauteur de 903 845 \$. Les documents nous indiquent même ce à quoi devait servir l'argent versé à Ecojustice, selon Tides USA. L'argent devait servir à attaquer l'industrie des sables bitumineux du Canada et ses milliers d'emplois.

La question suivante est de savoir qui verse ces millions de dollars à Tides USA et à quoi on s'attend en retour.

● (1725)

Serait-ce des sociétés de pipeline américaines? Serait-ce des sociétés pétrolières et gazières américaines? Serait-ce les propriétaires de chemins de fer américains qui tirent un profit financier du transport du pétrole par chemin de fer au lieu de pipeline? Les Canadiens ont droit aux réponses à ces questions. Le projet de loi C-278 les leur fournirait. À une époque où des entités étrangères peuvent envoyer un million de courriels en un tournemain, nous avons plus que jamais besoin de ces réponses.

Dans une démocratie, on compte sur une presse libre et indépendante pour fournir des renseignements impartiaux et des opinions éclairées qui favorisent le débat public, exposer la corruption et mettre en évidence les grands enjeux sociaux afin de permettre à un public informé de prendre des décisions participatives. La réalité aujourd'hui est loin de satisfaire à cet idéal. Au Canada, les médias vont recevoir un peu moins de 600 millions de dollars en aide financière du gouvernement. Selon leurs propriétaires, cet argent est nécessaire à leur exploitation. Cela donne aux riches entités étrangères plus d'occasions d'acheter l'acceptation du public pour des politiques qui favorisent leurs intérêts.

Tous ceux qui se soucient de l'indépendance et de l'intégrité des processus politiques et gouvernementaux du Canada devraient s'intéresser au rôle que jouent les gouvernements et les organismes étrangers qui tentent d'influencer les politiques publiques au Canada ainsi qu'aux campagnes qu'ils mènent.

Compte tenu de la globalisation croissante des intérêts commerciaux, institutionnels et géopolitiques, il me semble que les institutions démocratiques canadiennes doivent se montrer plus vigilantes envers les intrusions possibles. Cela veut dire que les organismes, dont les organismes à but non lucratif et de bienfaisance, qui cherchent à influencer les politiques, doivent présenter des déclarations plus transparentes sur leurs activités et plus utiles pour les parlementaires qui souhaitent exercer une surveillance.

Le registre des lobbyistes et les exigences de déclaration auprès de l'Agence du revenu du Canada des organismes à but non lucratif et de bienfaisance seraient plus efficaces s'il y avait une transparence accrue, un système de déclaration plus ouvert et une plus grande surveillance. En plus des craintes que j'ai soulevées plus tôt au sujet du rôle des intervenants et des entreprises étrangères, la transparence des lobbyistes et des organismes de bienfaisance est de plus en plus obscurcie par les efforts de divers groupes qui tentent de dissimuler les transactions intéressées et les intérêts particuliers.

Aux États-Unis, de nombreuses recherches universitaires portent sur les stratégies et les pratiques qu'emploient les fondations privées dans le but d'influencer les politiques publiques. Bon nombre de ces fondations disposent d'immenses ressources financières, notamment des actifs de plusieurs milliards de dollars et des revenus annuels de plusieurs centaines de millions de dollars. Un nombre croissant de recherches réalisées aux États-Unis se penchent sur les stratégies

qu'emploient, pour influencer les politiques, les fondations privées et les nombreux groupes qu'elles financent, dont la plupart ont un statut d'organisme de bienfaisance qui les place à l'abri de l'impôt.

Parmi les stratégies en question figurent de vastes programmes de communication et de sensibilisation conçus pour influencer les perceptions du public à propos de certaines questions de politique et pour gagner l'appui du public envers des gestes précis, de même que du lobbyisme auprès de tous les ordres de gouvernement, l'infiltration des médias, et des actions concertées et coordonnées visant à atteindre des objectifs précis.

Bien qu'il y ait moins de renseignements et d'analyses universitaires disponibles au Canada, des chercheurs du secteur privé s'emploient à voir où va l'argent des fondations et des organismes de bienfaisance. C'est une tâche très difficile, étant donné les exigences superficielles concernant les rapports que doivent produire les organismes et le manque de données publiques provenant d'organismes comme l'Agence du revenu du Canada, qui gère les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu relatives aux organismes de bienfaisance, et le Commissariat au lobbying du Canada, qui compile le registre des lobbyistes.

Les chercheurs comme Vivian Krause — qui cherche à en apprendre davantage sur la façon dont l'argent de fondations canadiennes et étrangères sert à financer des campagnes contre le pétrole et contre les pipelines — ont appris qu'ils doivent souvent avoir recours aux données de l'Internal Revenue Service des États-Unis, puisqu'aucune source canadienne ne peut leur fournir les renseignements qu'ils cherchent.

Aux États-Unis, un fonds de dotation nommé est un véhicule administré par un organisme public de bienfaisance créé pour gérer les dons au nom d'organisations, de familles ou de particuliers. Il est vrai que ce type de fonds est plus courant aux États-Unis, mais il est de plus en plus utilisé au Canada.

Pour participer à un fonds de dotation nommé, la personne ou l'organisme ouvre un compte dans le fonds et y dépose de l'argent, des valeurs mobilières ou d'autres instruments financiers. Le donateur renonce à la propriété de tout ce qu'il verse dans le fonds, mais il conserve des privilèges de consultation sur la façon d'investir et sur la distribution de l'argent aux organismes de bienfaisance. Dans ce secteur, l'utilisation accrue de ce type de fonds rend de plus en plus difficile la détermination exacte de la source et de l'objectif du financement.

● (1730)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'avoir présenté un projet de loi d'initiative parlementaire visant à accroître la transparence.

Je me demande si la députée est troublée par le fait que l'Institut Fraser a reçu 4,3 millions de dollars en fonds étrangers pour mener des campagnes — y compris pour défendre les pipelines — et des montants à mille lieues de ceux donnés par des fondations américaines à certains groupes environnementaux.

Affaires émanant des députés

● (1735)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, c'est évident que, pour la députée là-bas dans le coin, c'est une information dérangeante, et c'est pourquoi il faut vraiment que ce projet de loi soit traité de façon non partisane. La transparence devrait concerner tous les partis. Il s'agit d'une question qui devrait nous unir. Si les dons étrangers à un organisme au penchant conservateur la préoccupent, j'espère qu'elle appuiera elle aussi ce projet de loi afin que, non seulement les fondations et les instituts à tendance conservatrice déclarent la provenance des sommes qu'ils reçoivent, mais aussi les autres fondations et organismes de bienfaisance.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la Loi sur le lobbying prévoit la tenue obligatoire d'un examen législatif. Ma question à la députée porte sur cette disposition. A-t-elle songé à la possibilité de parler de ce type de questions lorsque la loi sera examinée par la Chambre des communes?

Ensuite, a-t-elle pensé aux dépenses supplémentaires qui seraient requises? À n'en point douter, si nous devons inclure tout ce secteur, il y aurait un coût fort élevé. Je suis certain que son intention n'est pas de faire en sorte que l'actuel bureau du commissaire se retrouve à court de ressources pour accomplir les tâches dont il s'acquitte présentement très bien.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, encore une fois, j'apprécie la présence de mon plus ardent partisan au moment où ce projet de loi est déposé. J'apprécie énormément sa contribution.

En fait, nous sommes à la veille d'une élection fédérale et le temps presse. Nous savons que les libéraux sont très inquiets de l'ingérence étrangère, car ils ont proposé cette semaine un plan pour garantir qu'il n'y ait pas d'ingérence dans le processus électoral. Toutefois, avant même que les élections ne débutent, des campagnes sont en cours pour essayer d'influencer la politique canadienne. S'il est vrai qu'on pourrait procéder à un examen dans quelques années, il faut adopter la présente mesure immédiatement.

Cela ne suppose pas beaucoup d'argent, mais un plus grand nombre de rapports, ce que nous faisons déjà. Je veux parler des lobbyistes qui, au lieu de se contenter d'indiquer la liste des organismes partenaires ou des sociétés mères, devraient fournir la liste de tous les organismes, donateurs ultimes et particuliers. S'ils font appel à un organisme populaire pour influencer sur l'opinion des Canadiens, il faudrait qu'ils l'indiquent, ainsi que la méthode utilisée pour convaincre les gens de les suivre. Toute somme versée à cette fin et provenant de l'étranger devrait être signalée.

De la même façon, les militants de la base et les organismes à but non lucratif qui acceptent de l'argent de l'étranger pour influencer les législateurs devraient le faire savoir. Nous ne disons pas qu'ils doivent refuser de l'argent provenant de l'étranger, mais que s'ils acceptent de l'argent venant de l'étranger, ils doivent le divulguer.

Mme Joyce Murray (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a connu un succès remarquable en tant que démocratie libre, ouverte et prospère. Nous pouvons être fiers de notre réputation comme un des meilleurs pays au monde sur le plan de la qualité de vie. Nous avons des villes reconnues mondialement. D'ailleurs, je m'en voudrais si je ne parlais pas de ma ville, Vancouver, qui s'est classé au sixième rang des 140 villes du monde où il fait bon vivre.

Nombre de personnes ont joué un rôle capital dans le succès du Canada, notamment les fonctionnaires, qui figurent au premier rang

des fonctions publiques du monde comme étant les plus efficaces. C'était la conclusion de l'International Civil Service Effectiveness Index, qui est un projet conjoint entre l'Université d'Oxford et l'U.K. Institute for Government.

La fonction publique fonctionne comme une partie de l'exécutif d'un système bien huilé qui comporte un certain nombre de composantes importantes. Celles-ci incluent l'Assemblée législative, le système judiciaire, les intervenants de la société civile et les lobbyistes. En fait, le lobbying légitime a joué un rôle clé pour assurer que le gouvernement continue de répondre aux besoins des Canadiens.

Souvent, la population a une perception négative du lobbying. Toutefois, le lobbying n'a rien à voir avec le trafic d'influence ou la corruption. Le lobbying est le processus par lequel des personnes et des groupes font valoir leurs intérêts auprès des parlementaires et du gouvernement afin d'éclairer l'élaboration de politiques publiques ou la prise de décisions. En fait, j'ai appris que les lobbyistes peuvent jouer un rôle de sensibilisation, car ils maîtrisent parfaitement leurs dossiers. Il peut m'arriver, en tant que parlementaire, de ne pas connaître aussi bien de nombreux dossiers.

Un grand nombre de groupes d'intérêt, comme des organismes non gouvernementaux et des groupes de revendication, comptent des spécialistes des relations avec le gouvernement ou des consultants, qui parlent au gouvernement en leur nom.

Prenons le mouvement écologiste. Bon nombre des organismes oeuvrant dans ce mouvement font eux-mêmes du lobbying ou embauchent des lobbyistes pour défendre toutes sortes de causes, comme la réduction des gaz à effet de serre, la conservation de la faune et la protection des lacs et des rivières. Ces efforts de lobbying aident le gouvernement à élaborer des politiques qui tiennent davantage compte du point de vue et des intérêts des Canadiens. Il ne faut pas oublier cet aspect important du lobbying.

De toute évidence, lorsqu'elles sont menées de manière éthique et transparente, les activités de lobbying représentent un élément légitime et fondamental du système démocratique canadien. On ne peut pas ignorer l'apport considérable qui peut découler de la coopération bien intentionnée et éthique qui existe entre les défenseurs d'intérêts variés. Cela peut mener à l'élaboration collaborative de politiques judicieuses, qui tiennent compte des attentes et des besoins des Canadiens.

● (1740)

[Français]

De plus, les particuliers, les organisations et les entreprises peuvent et doivent communiquer leurs opinions et leurs idées aux décideurs et aux responsables des politiques du gouvernement. Pour nous, les législateurs, la difficulté consiste à établir des règles claires pour veiller à ce que les activités de lobbying soient menées ouvertement. C'est pourquoi la Loi sur le lobbying est si importante.

La Loi assure la transparence des activités des lobbyistes sans nuire à la liberté d'accès aux institutions de l'État. Elle exige que les lobbyistes enregistrent et fassent rapport mensuellement de leurs activités de lobbying, notamment les communications avec les titulaires d'une charge publique désignée. Ces renseignements sont publiés sur Internet dans le registre public tenu par le commissaire au lobbying.

Affaires émanant des députés

[Traduction]

Le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui propose deux modifications à la loi actuelle.

La première modification exigerait que toutes les sociétés et les organisations qui font du lobbying auprès du gouvernement déclarent tous les fonds reçus d'un étranger, d'une personne morale non-résidente ou d'une organisation non-résidente. Sous sa forme actuelle, la loi oblige toute entité nationale ou internationale faisant du lobbying auprès du gouvernement à s'inscrire auprès du Commissariat au lobbying. Aux termes de cette loi, les sociétés sont également tenues de divulguer leur société mère et leurs filiales, qui peuvent inclure des entreprises étrangères.

La deuxième modification proposée par le projet de loi C-278 élargirait le type d'activités que les lobbyistes doivent déclarer en tant qu'« appels au grand public ». Aux termes de la loi, les lobbyistes doivent actuellement déterminer les moyens de communication qu'ils utilisent pour communiquer avec le titulaire d'une charge publique, notamment les appels au grand public. Au titre de la loi, « appel au grand public » signifie faire appel au grand public, directement ou au moyen d'un média à grande diffusion, pour persuader celui-ci de communiquer directement avec le titulaire d'une charge publique en vue d'influencer son opinion.

Le projet de loi C-278 élargirait la définition d'appel au grand public pour y inclure les situations dans lesquelles les lobbyistes encouragent le grand public ou des organisations à mener des activités qui pourraient indirectement influencer un titulaire de charge publique.

Toute proposition de modification de la Loi sur le lobbying doit être évaluée d'après les principes qui sous-tendent cette loi, qui dit, premièrement, que la liberté d'accès aux institutions de l'État présente un intérêt public; deuxièmement, que le lobbying auprès des titulaires d'une charge publique est légitime; troisièmement, qu'il est opportun d'accorder aux titulaires d'une charge publique et au public la possibilité de savoir qui se livre à des activités de lobbying; et, quatrièmement, que l'enregistrement des lobbyistes rémunérés ne doit pas faire obstacle à cette liberté d'accès.

Les modifications proposées dans le projet de loi C-278 pourraient accroître le fardeau redditionnel des lobbyistes. Elles pourraient également entraîner des coûts supplémentaires pour le Commissariat au lobbying du Canada, qui devrait apporter des changements au registre et vérifier la conformité. Il est important que toute modification apportée à la Loi sur le lobbying en respecte les principes, qui visent à assurer un équilibre entre la transparence et le fardeau redditionnel imposé aux lobbyistes, qui doit demeurer raisonnable et juste.

Je vois d'un bon oeil toute mesure visant à améliorer la transparence des activités de lobbying. Le gouvernement est déterminé à relever la barre quant à l'ouverture et à la transparence au sein de l'appareil gouvernemental. Par exemple, le gouvernement actuel est le premier à permettre aux Canadiens de consulter les lettres de mandat des ministres: les gouvernements précédents les gardaient secrètes. Nous rendons compte publiquement du progrès accompli quant à la réalisation des promesses que nous avons faites, et les ministères suivent les résultats de leurs programmes à l'aide d'indicateurs, puis ils les publient en ligne pour que le public les examine. Nous avons un portail de données ouvertes qui donne accès à une grande quantité de données gouvernementales. De plus, nous avons fait passer ce portail de projet pilote à programme permanent.

● (1745)

[Français]

Nous essayons aussi d'approfondir l'idée d'ouverture par défaut grâce à un projet pilote relatif à un portail donnant au public l'accès à des documents de travail internes. Nous avons récemment proposé des modifications importantes à la Loi sur l'accès à l'information, qui incluent la publication proactive obligatoire pour 240 institutions gouvernementales, ainsi que pour les cabinets des ministres.

[Traduction]

Ce sont des réalisations comme celles-là qui ont fait que le Canada a été élu à la présidence du comité directeur du Partenariat pour un gouvernement ouvert pour 2018-2019. Notre bilan au chapitre de l'ouverture et de la transparence est éloquent.

Qu'on ne s'y méprenne pas: nous avons la ferme intention d'améliorer continuellement la Loi sur le lobbying et nous sommes heureux de pouvoir tenir un débat sur ce sujet. J'invite tous les députés à bien examiner ces propositions en songeant à la nécessité d'équilibrer les intérêts de tous les intéressés, les droits des lobbyistes de défendre leur point de vue, les droits de ceux qu'ils représentent et le droit des Canadiens de savoir comment le gouvernement mène ses activités.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Avant de passer à l'intervenant suivant, je rappelle simplement aux députés que les sons se propagent très bien dans les nouvelles chambres de sorte que, s'ils s'adressent les uns aux autres de part et d'autre de l'allée ou même sur les banquettes à l'arrière, nous pouvons tous entendre ce qu'ils disent et je suis certain qu'ils ne veulent pas que nous connaissions la teneur de leurs conversations.

Nous reprenons le débat. La députée de Calgary Midnapore a la parole.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, je suis fière d'intervenir aujourd'hui à titre de ministre du cabinet fantôme responsable des institutions démocratiques pour parler du projet de loi C-278, Loi sur la transparence des lobbyistes étrangers. Il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire présenté par la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke qui propose d'apporter des modifications cruciales à la Loi sur le lobbying afin de contrer l'ingérence étrangère dans le système canadien, un système libre et démocratique. Cette mesure législative indispensable et efficace accroîtrait la transparence en ce qui concerne les lobbyistes étrangers et l'influence visible ou invisible qu'ils exercent sur la politique canadienne.

Pour ce faire, le projet de loi C-278 propose principalement deux modifications législatives. Premièrement, les lobbyistes seraient tenus de déclarer le fait que leur financement provient d'un étranger, d'une personne morale non résidente ou d'une organisation non résidente. Deuxièmement, les lobbyistes seraient aussi tenus de déclarer le fait qu'ils utilisent des appels au grand public qui pourraient nuire à la possibilité, pour le gouvernement, de consulter la population canadienne à propos d'une ligne de conduite particulière. Grâce à ces changements, les Canadiens auraient les données dont ils ont besoin pour repérer l'influence possible des lobbyistes dans la politique canadienne.

Affaires émanant des députés

● (1750)

[Français]

Présentement, le registre canadien des lobbyistes fournit aux Canadiens des informations précieuses sur les entreprises et les organisations qui tentent d'influencer les politiques gouvernementales. Les Canadiens peuvent savoir quels individus font du lobbying au nom de ces organisations et voir quels enjeux sont discutés, de même que les méthodes de lobbying employées.

Ce changement à la Loi sur le lobbying ajoute simplement deux nouveaux types d'information à la longue liste d'informations déjà collectées par le Commissariat au lobbying du Canada. C'est un léger changement qui aura d'importants avantages.

Grâce à la mise en œuvre de ce projet de loi, les Canadiens vont avoir un meilleur aperçu des efforts de lobbying des entités étrangères et une plus grande conscience de l'influence étrangère dans la mise sur pied des politiques publiques.

[Traduction]

La transparence envers les citoyens est essentielle dans une saine démocratie. Les Canadiens méritent un gouvernement ouvert qui peut leur donner l'assurance qu'ils ne seront pas manipulés à leur insu par des entités étrangères. Nous ne pouvons pas tenir pour acquis que les sociétés et les organisations étrangères n'ont aucune intention malveillante. Les Canadiens et le gouvernement doivent savoir quelles sont les organisations ou les sociétés qui reçoivent du financement de l'étranger afin qu'ils soient davantage en mesure de déterminer quels sont les lobbyistes qui pourraient se trouver en conflit d'intérêts. Il est inacceptable que des groupes de lobbying étrangers qui prétendent défendre des intérêts nationaux fassent plutôt valoir des intérêts étrangers. Seuls les Canadiens devraient pouvoir décider de leurs politiques nationales.

Les groupes de lobbying étrangers peuvent être particulièrement sornois lorsqu'ils emploient des stratégies de lobbying qui font appel au grand public. Ces stratégies visent à convaincre la population, plutôt que les représentants du gouvernement, d'adopter leur position sur une question donnée. Cette tactique peut être très inquiétante, car, si le public n'est pas au fait de tous les aspects d'un dossier, on peut le manipuler pour l'amener à croire qu'une politique qui est avantageuse pour une entité étrangère n'est pas bonne pour les Canadiens.

Les campagnes qui s'adressent au grand public peuvent également s'ingérer dans le processus de consultation du gouvernement. Le gouvernement et les Canadiens méritent un processus de consultation juste et fiable. Les Canadiens devraient avoir le droit et les moyens de savoir si des groupes qui défendent des intérêts étrangers portent atteinte à ce processus.

Il est plus facile que jamais de faire du lobbying auprès du grand public. Grâce aux médias sociaux, les lobbyistes peuvent diffuser des renseignements aux citoyens plus rapidement que jamais auparavant. Les personnes affichent et partagent constamment, peu importe si les informations sont véritables ou fausses. Les Canadiens méritent de savoir non seulement si les sociétés ou les organisations étrangères font du lobbying auprès de représentants du Canada, mais aussi si elles prévoient manipuler les Canadiens pour qu'ils en viennent à faire le lobbying à leur place. Lorsqu'il s'agit de groupes financés à l'international, les Canadiens doivent avoir l'occasion mettre en doute leurs motivations. Les Canadiens méritent la transparence et ils méritent de pouvoir vérifier s'ils sont manipulés.

[Français]

Le gouvernement doit commencer à prendre au sérieux l'ingérence étrangère. Les députés de l'autre côté de la Chambre ont tenté de prévenir l'ingérence étrangère dans les élections canadiennes avec le projet de loi C-76, mais ils ont laissé des failles considérables dans la loi.

Les Canadiens devraient être les seuls à pouvoir déterminer le résultat des élections canadiennes, pas les entités étrangères. Le gouvernement libéral ne va pas assez loin pour éliminer la possibilité d'ingérence étrangère. Les Canadiens méritent de savoir d'où vient l'argent dépensé pour les élections, et c'est au gouvernement de s'assurer que les tierces parties sont complètement transparentes. Si les tierces parties choisissent de faire de la publicité, lors des élections, elles devraient être transparentes et laisser les Canadiens savoir d'où provient l'argent.

Le gouvernement n'a pas pris au sérieux l'influence étrangère par des campagnes de financement de tierces parties dans le projet de loi C-76. Aujourd'hui, nous offrons l'occasion d'au moins entraver l'influence étrangère exécutée au moyen du lobbying. Les lois qui sont présentement en place ne vont tout simplement pas assez loin. C'est notre démocratie qui est en jeu. Les Canadiens, et seulement eux, devraient pouvoir influencer notre démocratie. En tant que conservateurs, nous pensons que tous les votes des Canadiens comptent, mais que le gouvernement devrait travailler plus fort pour prévenir que les entités étrangères n'affaiblissent nos institutions démocratiques.

● (1755)

[Traduction]

Nous devons poursuivre nos efforts pour protéger nos institutions démocratiques. L'influence étrangère dans les élections est une menace crédible à l'échelle mondiale. Le Centre de la sécurité des télécommunications considère, à l'instar du premier ministre lui-même, que les élections de 2015 ont subi de l'influence étrangère. On s'attend à ce que le problème empire considérablement en 2019, comme ce fut le cas lors des élections tenues récemment un peu partout dans le monde. Il faut éviter que les élections et les politiques du Canada soient influencées par des entités étrangères. Nos institutions démocratiques et le gouvernement vont s'effondrer si nous les laissons à la merci de ces influences.

Les Canadiens méritent un système de gouvernement digne de leur confiance. Le projet de loi présenté par ma collègue nous propose une façon d'assurer aux Canadiens que les politiques canadiennes ne sont pas indûment influencées par des entités étrangères qui souhaitent s'ingérer dans nos affaires. Il est essentiel de maintenir la confiance des Canadiens envers le système démocratique pour que le gouvernement protège la population et livre des services de manière efficace. Lorsque des joueurs étrangers commencent, en coulisses, à exercer une influence sur les politiques intérieures, cette confiance disparaît progressivement.

Les Canadiens devraient être les seuls à prendre des décisions au sujet du Canada. Lorsque des entités financées par des intérêts étrangers font du lobbying auprès du gouvernement ou se mêlent des élections, les Canadiens ont le droit d'en être informés.

Affaires émanant des députés

Ma collègue a mentionné Vivian Krause, qui mène des recherches sur les sables bitumineux depuis près de 10 ans. Cela touche profondément ma province, l'Alberta. Elle dit que ses études l'ont amené à croire que la campagne contre l'exploitation des sables bitumineux est financée par des philanthropes américains qui veulent que le pétrole de l'Alberta reste enclavé et ne puisse pas atteindre les marchés étrangers où le baril pourrait se vendre à un prix plus élevé. Elle estime qu'au cours des dix dernières années, environ 90 millions de dollars ont servi à financer divers efforts visant à restreindre l'exploitation et l'exportation pétrolière et gazière en Alberta.

Encore une fois, les Canadiens qui habitent ma province, l'Alberta, et ceux du reste du pays ont le droit d'être mis au courant lorsque leurs institutions démocratiques sont menacées.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet de la mesure législative présentée par la députée d'en face. L'examen que nous faisons ensemble, à la Chambre, des questions générales concernant le lobbying suscite une profonde réflexion, surtout si nous prenons en considération, par exemple, les changements technologiques. Lorsque je regarde les médias sociaux aujourd'hui et que je pense à ce qu'il en était lorsque j'ai été élu pour la première fois, à la fin des années 1980, je me rends compte que les choses ont beaucoup changé. Il faut être conscient de l'influence que peuvent avoir de nos jours les lobbyistes ou même, jusqu'à un certain point, des personnes agissant à titre individuel, grâce aux médias sociaux.

J'ai écouté les députés de tous les partis parler de cette question, et quelques idées me sont venues à l'esprit.

Nous devons être conscients que les lobbyistes ont aussi des droits. Nous ne voulons d'aucune façon empêcher les lobbyistes d'approcher des titulaires de charge publique, pourvu qu'il y ait reddition de comptes. Je vais donner un exemple précis que j'ai vraiment apprécié au cours des dernières années.

Les gens que je représente seraient ravis qu'on instaure un programme national d'assurance-médicaments, qui permettrait à tous les Canadiens d'obtenir des médicaments sur ordonnance. Il y a déjà trop longtemps qu'on attend un programme de ce genre et, pour la première fois depuis des décennies, le gouvernement au pouvoir semble ouvert à cette idée.

J'utilise cet exemple simplement parce que j'ai été la cible de lobbying à ce sujet, de la part de syndicats et de différents groupes de travailleurs de la santé. Quelques personnes ont cherché à me convaincre que ce n'était pas la voie à suivre. J'ai déposé à la Chambre plusieurs pétitions, probablement quelques dizaines, à propos de l'assurance-médicaments. J'en ai d'ailleurs déposé une cette semaine au nom de mes concitoyens.

Il faut garder à l'esprit que l'élaboration des politiques comporte de multiples facettes. Tout le monde a un rôle à jouer, y compris les multinationales. À titre d'exemple, une entreprise comme Pfizer aurait tout intérêt à ce que le Canada n'adopte pas de programme national d'assurance-médicaments. J'aimerais vraiment être informé des efforts de lobbying en ce sens. Dans un esprit d'équité, il serait tout aussi important de savoir quels organismes font du lobbying en faveur d'un programme national d'assurance-médicaments.

J'invite tout le monde qui s'intéresse à ce sujet à s'exprimer. Je sais que les électeurs de ma circonscription tiennent énormément à un régime d'assurance-médicaments. Le gouvernement suit ce dossier de très près, et j'imagine que les députés font de même. Le mot clé est transparence. Tout commence et s'arrête là. Nous devons savoir

quand il y a échange d'argent et quand une personne, une société ou un organisme à but non lucratif fait du lobbying.

● (1800)

Selon moi, c'est essentiel. J'estime d'ailleurs que le gouvernement et le premier ministre ont prouvé leur bonne volonté et sont même proactifs, car la Chambre a été saisie de mesures législatives qui accroîtraient la transparence des élus envers les Canadiens dans divers domaines, dont le lobbying et le financement électoral. C'est le genre de chose qui mérite d'être dite, selon moi.

Je fais valoir à ma collègue d'en face que la Loi sur le lobbying prévoit la tenue d'un examen tous les cinq ans, et j'imagine que les questions que ses collègues et elle ont posées cet après-midi seront soumises au comité lorsqu'il procédera à l'examen en question. Cette façon de faire peut susciter des idées et mener à des recommandations quant aux moyens de mieux positionner le commissaire au lobbying pour qu'il puisse faire un travail efficace. Il devra aussi être question de coûts et de valeur.

L'hon. Scott Brison: Une analyse coûts-avantages. Vous avez raison.

M. Kevin Lamoureux: Une analyse coûts-avantages: voilà le genre de chose qui n'a pas de secret pour un ex-président du Conseil du Trésor.

Je peux assurer aux députés que le gouvernement prend très au sérieux la reddition de comptes, la transparence et tout ce qui s'ensuit. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'estime que nous devons reconnaître d'emblée que, lorsque nous sommes appelés à traiter de questions de cette nature, nous devons vraiment consacrer tout le temps nécessaire à discuter de transparence. Je donne un exemple tangible que nous a fourni le gouvernement l'an dernier.

Nous avons discuté des conférences données par les ministres ou des entités politiques, qu'on appelle des activités de financement. Il n'y a pas si longtemps, le premier ministre a indiqué que nous souhaitions ouvrir les portes de la reddition de comptes et de la transparence de sorte que, même aux activités de financement, les représentants des médias aient l'occasion de participer et d'observer. Nous n'avons rien à cacher. Nous voulons que les Canadiens sachent qui finance le parti et qui fait du lobbying auprès du parti dès que cela atteint un certain niveau.

Nous sommes même allés plus loin. Pour ceux qui souhaitent un jour devenir le premier ministre — par exemple, le chef de l'opposition ou les chefs d'autres entités politiques —, il devrait y avoir une obligation. C'est pourquoi nous l'avons précisé par voie législative. Les partis de l'opposition semblaient réfractaires à l'idée de permettre au grand public de savoir qui rencontre nos dirigeants et qui fait du lobbying auprès d'eux, qu'il s'agisse de ministres ou de chefs de partis politiques. Par conséquent, le gouvernement ne se contente pas de parler de l'importance de la transparence; son bilan indique clairement qu'il a pris des mesures en la matière.

Affaires émanant des députés

L'un des aspects intéressants de la Chambre des communes est le fait qu'il y ait des bureaux indépendants. La commissaire au lobbying fait un excellent travail. Si on envisage d'élargir son mandat, il est important de prendre un instant pour réfléchir à la question des ressources. Parfois, il est nécessaire de les augmenter, que ce soit au sein d'Élections Canada ou d'autres bureaux indépendants de la Chambre. Nous devons veiller à ce que ces bureaux disposent des ressources requises. Il faut aussi que les idées qui sont incluses dans les projets de loi aient fait l'objet d'un examen minutieux, non seulement de la part des parlementaires, mais également des citoyens. Quand je les interroge sur les dossiers, les habitants de Winnipeg-Nord ont des opinions bien arrêtées. Les différents groupes d'intervenants, eux, en ont long à dire sur les questions de cette nature.

Je remercie la députée d'avoir présenté le projet de loi. J'ai hâte de poursuivre le débat sur cette question.

• (1805)

L'hon. Kevin Sorenson (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour participer au débat sur le projet de loi C-278, Loi modifiant la Loi sur le lobbying, obligations en matière de déclaration, proposé par ma collègue de Renfrew—Nipissing—Pembroke. Le projet de loi C-278 a pour objectif d'élargir le registre des lobbyistes afin de rendre publiques les sources de financement de toutes les activités de lobbying effectuées au Canada.

Aux États-Unis, il y a un grand corpus d'études universitaires qui porte sur les stratégies utilisées par les fondations privées pour influencer les politiques publiques et il est important de les comprendre. Beaucoup de ces fondations disposent d'énormes ressources financières, y compris des milliards de dollars en actifs et des centaines de millions de dollars en revenus annuels, et elles influencent les gouvernements fédéraux. Peut-être que cela ne pose aucun problème, mais le projet de loi nous permettrait de garantir la transparence et de faire en sorte que le public le comprenne.

De plus en plus d'études américaines examinent les stratégies visant à influencer les politiques publiques qui sont utilisées par les fondations privées et les nombreux autres groupes qu'elles financent, dont la plupart détiennent le statut d'organisme de bienfaisance. Les stratégies comprennent de vastes programmes de communication et de sensibilisation pour influencer les perceptions du public à l'égard de questions stratégiques et obtenir l'appui du public pour des mesures précises, des activités de lobbying auprès de tous les ordres de gouvernement, l'infiltration des médias et des mesures concertées et coordonnées pour atteindre des objectifs précis.

Bien qu'il y ait moins de renseignements et d'analyses universitaires disponibles au Canada, des chercheurs du secteur privé s'emploient à voir où va l'argent des fondations et des organismes de bienfaisance. C'est une tâche très difficile, compte tenu des exigences superficielles concernant les rapports que doivent produire les organismes et du manque de données publiques provenant d'organismes comme l'Agence du revenu du Canada, qui administre les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu liées aux organismes de bienfaisance, et du Registre des lobbyistes, qui est tenu par le Commissariat au lobbying du Canada.

Les chercheurs comme Vivian Krause — qui cherche à en apprendre davantage sur la façon dont l'argent de fondations canadiennes et étrangères sert à financer des campagnes contre le pétrole et les pipelines — ont appris qu'ils doivent souvent avoir recours aux données de l'Internal Revenue Service des États-Unis,

puisque aucune source canadienne ne peut leur fournir les renseignements qu'ils cherchent. C'est honteux.

Dans ma circonscription, nous avons constaté l'influence directe que ces nouvelles stratégies et pratiques peuvent avoir sur les industries et les emplois du Canada.

Vivian Krause a été interviewée partout au Canada, notamment par Global. J'ai vu une entrevue où elle montrait comment les fonds étaient envoyés aux organismes de bienfaisance, puis envoyés directement à des campagnes s'opposant aux objectifs de l'Alberta, soit de construire davantage de pipelines jusqu'aux côtes et d'acheminer davantage de nos ressources énergétiques vers de nouveaux marchés partout dans le monde. Comme Vivian Krause l'a souligné, des Étatsuniens font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher les Albertains d'atteindre leur objectif de voir leurs ressources énergétiques être vendues partout dans le monde, tandis que le monde a besoin d'un nouvel accès à ces ressources. C'est un réel problème pour ma province, l'Alberta, mais c'est assurément un problème pour l'ensemble du Canada.

Au cours des dernières années, nous avons été témoins d'un véritable changement dans la manière dont les Canadiens participent à la démocratie. L'avènement des médias sociaux et l'omniprésence des appareils mobiles a donné beaucoup de pouvoir aux Canadiens. Nombre de jeunes du secondaire ont des iPad ou des cellulaires. Chacun de nous a la capacité d'accéder à toutes sortes d'informations, mais nous avons aussi la capacité d'influencer certaines questions.

Même si beaucoup de Canadiens, sinon la plupart, n'apprécient pas la portée de leur pouvoir politique personnel, les députés ne l'oublient jamais — ils ont intérêt de ne pas le faire, sinon ils deviendront vite des anciens députés. Cependant, si la plupart des Canadiens ignorent l'influence qu'ils peuvent avoir sur leurs élus, les intervenants étrangers l'ont vite constaté.

Il y a 20 ans, démarrer un mouvement populaire pour influencer sur une politique quelconque nécessitait des effectifs et des ressources considérables. Aujourd'hui, ces campagnes peuvent être lancées pour le prix d'un nom de domaine. Auparavant, il fallait dépenser des millions de dollars sur la publicité et le publipostage direct si l'on voulait rejoindre et persuader quelques milliers de personnes concernant une question ou un sujet qui les touchait.

• (1810)

Pour quelques centaines ou milliers de dollars, on peut lancer sur Facebook une campagne publicitaire qui peut atteindre littéralement des millions de gens. On peut cibler certaines régions mais, de façon générale, la diffusion peut être mondiale. Les Canadiens sont de plus en plus sensibilisés à ce phénomène. Ils savent qu'un intervenant étranger peut lancer d'un seul clic un million de courriels.

Les médias sociaux et la technologie mobile permettent aux Canadiens de prendre part de façon plus conséquente aux débats politiques et aux débats sur les politiques. Si cela est vrai pour les Canadiens, ça l'est également pour les étrangers. Il est vrai que pour des étrangers, la plupart des gens, lorsqu'ils voient leur annonce, pensent en fait qu'elle provient de Canadiens. Les intervenants étrangers ont accès aux mêmes outils et peuvent exercer la même influence.

Affaires émanant des députés

Au moment même où les Canadiens se rendent compte des possibilités d'influencer leurs propres lois, ils pourraient réaliser que leurs efforts sont noyés par des intérêts étrangers sans savoir d'où provient l'attaque ou la campagne. Le rôle joué par des gouvernements étrangers, de même que par des fondations étrangères, dans les campagnes menées pour influencer la politique publique au Canada devrait intéresser tous ceux qui se soucient de l'indépendance et de l'intégrité des processus politiques et gouvernementaux canadiens.

Étant donné que les sociétés, les institutions et les entités géopolitiques étendent de plus en plus leur influence à l'échelle mondiale, on pourrait s'attendre à ce que les institutions démocratiques canadiennes soient plus vigilantes à l'égard de ces risques d'ingérence. Pour ce faire, il faut que les déclarations sur les activités des fondations et des organismes de bienfaisance qui cherchent à exercer leur influence sur les politiques soient plus transparentes pour la population tout en permettant aux parlementaires d'exercer une meilleure surveillance.

Le projet de loi sur la transparence des lobbyistes étrangers n'empêcherait pas les entités étrangères de lancer des campagnes de désinformation qui font appel au grand public. Cependant, si on oblige les organisations canadiennes à déclarer le fait que leur financement provient de l'étranger, les autorités publiques seraient mieux outillées pour déterminer la véritable source de la plus récente vague de courriels formatés. En tenant un registre transparent pour surveiller les lobbyistes étrangers et leurs campagnes, on fournirait aux journalistes et aux chercheurs un nouvel outil pour suivre le financement à la trace.

J'ajouterais également que, lorsque nous faisons un don à un organisme de bienfaisance au Canada, nous nous attendons à un certain rendement. Nous nous attendons à ce qu'il respecte certaines règles. Or, il est fort probable que de nombreux organismes de bienfaisance étrangers ne sont pas soumis aux mêmes restrictions et ne suivent pas les mêmes règles. C'est peut-être même eux qui sont à l'origine de certaines de ces campagnes. Plutôt que de tenter de restreindre ou de réglementer la liberté de parole des acteurs étrangers, ce qui aurait inévitablement pour effet de nuire aux Canadiens eux-mêmes dans l'exercice de leurs droits et libertés, le projet de loi C-278 exigerait simplement des déclarations. Les entités étrangères seraient tenues de déclarer toute contribution financière à une campagne visant à influencer les fonctionnaires et les autres titulaires de charge publique de l'État fédéral.

La vérité et la transparence sont toujours les meilleures garantes d'un Canada ouvert et démocratique. J'espère sincèrement que tous les députés pourront appuyer les modifications proposées.

Certains diront que des organismes conservateurs sont en cause et d'autres, que ce sont des organismes libéraux, socialistes ou appuyés par le Parti vert. Dans certains cas, c'est peut-être correct. Quoi qu'il en soit, permettons aux Canadiens de savoir qui sont ces organismes. Trop souvent, lorsqu'on soulève la question du financement étranger d'un camp prenant part à un débat sur les politiques, on se fait taxer de partisanerie. Nous pouvons tous jouer ce jeu. La loi sur la transparence des lobbyistes étrangers serait au-dessus de la partisanerie parce qu'elle s'appliquerait également à tous les intervenants étrangers, qu'ils appuient une cause qui nous est chère ou qu'ils s'opposent à une politique que nous privilégions.

Le projet de loi ne limiterait pas la capacité des Canadiens de solliciter l'aide financière d'entités étrangères pour une cause qu'ils soutiennent. Il les obligerait simplement à communiquer à leurs concitoyens la source exacte de ces fonds. Les citoyens canadiens

pourraient ensuite déterminer par eux-mêmes si la source des fonds avait un rapport direct avec la cause soutenue.

• (1815)

Le virage numérique de la démocratie canadienne en est encore à ses balbutiements. Qui sait ce que l'année prochaine ou les cinq prochaines années nous réservent dans le monde numérique? Ce virage offre la possibilité d'augmenter considérablement la participation des Canadiens à l'élaboration de nos lois, mais uniquement si nous avons confiance dans le processus. En favorisant la transparence du financement étranger des campagnes de lobbying et de relations publiques, nous pourrions rétablir la confiance dans notre démocratie. Je sais que c'est quelque chose que nous voulons tous.

M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.):

Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi C-278, Loi modifiant la Loi sur le lobbying.

Le gouvernement souhaite l'amélioration continue de la Loi sur le lobbying et accueille favorablement la tenue du présent débat à ce sujet. Le lobbying a toujours fait partie de la façon de faire en politique au Canada. Il semblerait même que les subventions, les monopoles et les concessions qui ont permis aux Cartier, Frobisher, Hudson et compagnie d'entreprendre leurs premières expéditions sont dus à des efforts de lobbying à la cour.

Aujourd'hui, quand on parle de lobbying en général, il est question des efforts de communication auprès des législateurs et d'autres titulaires de charge publique pour attaquer ou défendre une cause en particulier, lorsque ces efforts se font contre rémunération. C'est la façon habituelle des organismes et groupes d'intérêt pour informer les décideurs et influencer sur le processus d'élaboration des politiques. C'est un élément vital au bon fonctionnement d'un gouvernement ouvert et responsable à l'écoute de la volonté de la population.

En outre, le lobbying est assujéti à un système de vérification et de contrepois permettant de savoir qui tente d'influer sur les politiques gouvernementales. La transparence comme moyen d'endiguer la corruption potentielle des décideurs est tout aussi importante que d'influer sur le système et de veiller à son bon fonctionnement. L'objectif du projet de loi à l'étude est d'accroître la quantité de renseignements que les lobbyistes sont tenus de divulguer sous le régime de la Loi sur le lobbying.

Je crois que nous nous entendons tous sur l'importance d'un accès libre et ouvert au gouvernement ainsi que sur la nécessité pour les Canadiens de savoir qui fait du lobbying auprès du gouvernement. Les deux servent l'intérêt public et doivent être soigneusement dosés. Un thème ressort d'ailleurs de l'histoire récente de la législation en matière de lobbying au pays, celui du juste équilibre.

Jusqu'en juillet 2008, le lobbying au niveau fédéral était régi par la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, qui est entrée en vigueur en 1989. La Loi a établi un système d'enregistrement destiné à protéger le droit du public de savoir qui cherche à exercer une influence sur la politique gouvernementale.

• (1820)

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Le député de Bonavista—Burin—Trinity disposera de huit minutes pour terminer son discours la prochaine fois que la Chambre étudiera ce projet de loi.

Motion d'ajournement

[Français]

La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Monsieur le Président, j'ai déjà consacré beaucoup de temps au problème selon lequel une femme qui s'est mariée à un militaire âgé de plus de 60 ans ne peut obtenir la pension de survivant.

C'est Patricia Kidd, une résidente de ma circonscription, Victoria, qui la première m'a informé de ce problème. J'ai aussi reçu des lettres de partout au pays à ce sujet. Mme Kidd et feu son mari, Piet, se sont mariés il y a 33 ans. Ils ont été mariés pendant 31 ans avant le décès de Piet Kidd. Ils ont élevé deux fils. Le gouvernement fédéral refuse pourtant d'accorder à Mme Kidd une pension que d'autres veuves de vétérans peuvent obtenir. Cette décision est fondée sur une règle désuète, qui remonte à 1901 et qui a été inscrite dans la loi sur les pensions avant la Deuxième Guerre mondiale pour dissuader des jeunes femmes d'épouser des vétérans vieillissants.

Cette disposition ne s'applique pas seulement aux forces armées. Elle figure aussi dans d'autres régimes de pension, comme ceux applicables aux juges, aux membres de la GRC et à d'autres fonctionnaires fédéraux. Cette disposition a causé de graves injustices, ce dont le gouvernement est conscient. C'est d'ailleurs pourquoi il a indiqué clairement dans la lettre de mandat remise en 2015 au ministre des Anciens Combattants que l'élimination de la disposition s'appliquant au mariage après 60 ans figurait au nombre de ses priorités.

Cela faisait partie de la lettre de mandat de 2015. Je me suis entretenu avec le député de Calgary-Centre du temps qu'il était ministre des Anciens Combattants, et je lui ai écrit le 13 septembre 2016. Il m'avait répondu qu'une aide était imminente. J'ai aussi parlé et écrit au député de St. John's-Sud—Mount Pearl alors qu'il était ministre des Anciens Combattants, pour les mêmes raisons. Je lui ai écrit le 25 septembre 2017 ainsi qu'au mois de février 2018. J'ai aussi posé une question à son intention en période de questions. Le ministre m'a répondu qu'il était au courant du dossier et qu'il comprenait son importance pour de nombreux anciens combattants et leur famille. Il a dit: « Je peux assurer au député et à la Chambre que nos efforts diligents se poursuivent dans ce dossier. »

Cela n'est pas diligent. Il semble impossible d'obtenir une réponse de la part du gouvernement. Dans la lettre de mandat, on s'est engagé envers moi et les Canadiens à changer les choses. Patricia Kidd et bien d'autres dans sa situation attendent toujours d'obtenir justice.

Quand les libéraux rempliront-ils leur promesse?

• (1825)

[Français]

M. Stéphane Lauzon (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'avoir

soulevé cette question très importante à la Chambre des communes et de lui accorder une attention nationale aussi importante.

Comme les ministres précédents l'ont dit en répondant aux questions du député, en octobre dernier, cette question a été soulevée à plusieurs reprises lors de nos assemblées publiques, et nos efforts diligents se poursuivent dans ce dossier.

C'est toujours la même réponse. La disposition dont fait mention le député fait partie de la Loi sur la pension des retraites des Forces canadiennes. En vertu des pouvoirs du ministre de la Défense nationale, la disposition prévoit que les survivants qui sont mariés à un pensionné au titre de la Loi sur la pension des retraites des Forces canadiennes après que le vétéran ait eu 60 ans ne reçoivent pas automatiquement la Pension de survivant. La prestation facultative de survivant est offerte aux pensionnés qui se sont mariés après l'âge de 60 ans dans certaines conditions.

[Traduction]

Nous sommes bien conscients que ce problème touche nombre de Canadiens et leurs conjoints. C'est pourquoi la recherche d'une solution fait partie du mandat de la ministre des Anciens Combattants, et c'est la raison pour laquelle la ministre et le ministre de la Défense nationale collaborent pour améliorer les dispositions du projet de loi qui concernent le mariage après l'âge de 60 ans. Ce n'est pas si simple.

[Français]

Le ministère de la Défense nationale et celui des Anciens Combattants comprennent l'incidence que peut avoir la disposition liée au mariage après 60 ans et ils tentent de trouver la meilleure façon de l'aborder. Cela s'inscrit dans les efforts déployés pour s'assurer que les pensionnés des Forces armées canadiennes reçoivent la pension du survivant et les prestations de maladie appropriées.

Au cours des trois dernières années, notre gouvernement a rempli ses promesses et a apporté plusieurs améliorations aux avantages et aux services offerts aux vétérans, à leurs conjoints et à leurs familles. Nous avons également amélioré la façon dont ils sont fournis. Nous avons investi près de 10 milliards de dollars d'argent neuf dans les prestations et le soutien à l'intention des vétérans et de leurs familles.

[Traduction]

Nous avons immédiatement fait passer le paiement forfaitaire maximum pour l'indemnité pour souffrance et douleur de 310 000 \$ à 360 000 \$, en plus de porter la prestation de remplacement du revenu pour les anciens combattants en réadaptation de 75 % à 90 % de la solde touchée avant leur libération.

[Français]

Nous avons accru le soutien destiné aux survivants et aux conjoints en éliminant la limite d'un an pour présenter une demande au titre du programme de Services de réadaptation et d'assistance professionnelle. Ainsi, les familles ont une certaine marge de manœuvre pour avoir recours au programme quand elles en ont besoin.

Parmi les avantages offerts à la famille, il y a une allocation de reconnaissance pour aidant de 1 000 \$ par mois, non imposable, versée directement aux personnes qui prennent soin des vétérans admissibles.

Les vétérans et leurs familles ont accès au Programme pour les familles des vétérans et aux 32 centres de ressources pour les familles des militaires au pays.

Motion d'ajournement

Maintenant, les conjoints et les conjointes de fait des vétérans peuvent être admissibles aux services d'orientation professionnelle, à la formation sur la recherche d'emploi et à l'aide à la recherche d'emploi, évidemment.

Nous nous sommes aussi engagés envers le bien-être des vétérans et de leurs familles, et nous avons tenu notre promesse d'une pension à vie. À partir du 1^{er} avril, cette prestation mensuelle à vie, non imposable, donnera l'option d'une prestation mensuelle qui fournira la stabilité financière aux vétérans et à leurs familles, tout en mettant l'accent sur les services de bien-être tels que la réadaptation, l'éducation et la formation de carrière.

Par exemple, un jeune caporal qui a servi pendant six ans avant d'être sévèrement blessé, tant mentalement que physiquement, recevrait presque 6 000 \$ par mois en...

[Traduction]

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Le député de Victoria a la parole.

M. Murray Rankin: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire nous a parlé de l'argent qui est consacré aux anciens combattants. Ces fonds sont une bonne chose. Il nous a dit que le travail se poursuivait. Il nous a dit que plusieurs autres programmes seraient élargis, ce qui est excellent.

Par contre, tout cela ne fait absolument rien pour concrétiser la promesse que les libéraux avaient faite en 2015 à des veuves comme Patricia Kidd, dans ma circonscription, et bien d'autres encore partout au pays. Le secrétaire parlementaire vient d'essayer de changer le sujet. Il n'a rien fait pour Patricia Kidd. C'est une autre promesse que les libéraux n'ont pas tenue.

Je pose la question une autre fois au secrétaire parlementaire: tiendra-t-on cette promesse, la promesse faite en 2015 dans la lettre de mandat aux Canadiens? Sera-t-elle tenue avant les élections d'octobre prochain?

• (1830)

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, le présent gouvernement entend faire entrer dans le XXI^e siècle les politiques et les règlements qui touchent les militaires et les vétérans des Forces armées canadiennes.

Notre gouvernement est déterminé à rendre hommage au service et aux sacrifices des vétérans et à leurs familles, tel que cela est mentionné dans la lettre de mandat.

Nous travaillons sans cesse pour offrir aux vétérans et à leurs familles les soins et le soutien dont ils ont besoin, où et quand ils en ont besoin, et pour encourager les Canadiens à se souvenir de ceux qui ont servi.

Nous continuons à écouter les vétérans et à travailler avec les vétérans, les membres des familles et les intervenants d'un océan à l'autre.

Grâce à tous les commentaires reçus lors de nos conversations ouvertes et franches, nous pouvons continuer à donner la priorité à ce qui est vraiment important pour les vétérans et leurs familles tout en continuant à réaliser notre mandat.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis très heureuse de poursuivre la discussion ce soir, pendant le débat d'ajournement, sur l'une des plus importantes

questions que j'ai posées à la Chambre, celle qui s'adressait au premier ministre le 16 octobre dernier.

La veille, nous avons eu un débat d'urgence absolument extraordinaire grâce à la décision de la présidence qui avait reconnu que la situation était bel et bien pressante. Le GIEC, l'organisme des Nations unies qui regroupe les meilleurs scientifiques du monde, venait de publier un rapport qui lançait un avertissement à l'humanité: à moins de contenir l'augmentation de la température moyenne mondiale à un maximum de 1,5 degré Celsius, nous pourrions devoir faire face à des conséquences inimaginables, y compris la disparition de la civilisation humaine et notre possible extinction.

J'ai suggéré au premier ministre que, à la veille des négociations sur le climat en Pologne, le temps était venu d'améliorer nos cibles. Le rapport du GIEC a clairement indiqué que les objectifs du Canada étaient nettement insuffisants — et ils le sont toujours — pour la tâche qui nous attend. La bonne nouvelle du rapport, et j'insiste sur ce fait, c'est que nous avons encore la possibilité d'éviter ces conséquences. Nous n'avons toutefois plus le temps de procrastiner.

Évidemment, d'autres événements se sont déroulés depuis. Les négociations de la conférence sur le climat de Katowice, en Pologne, auxquelles j'ai participé, sont maintenant terminées. Le Canada n'a pas fait d'efforts pour adopter des cibles plus ambitieuses. Je dois dire qu'il est non seulement lamentable, mais honteux que les Fidji et les Îles Marshall soient les seuls pays à avoir adopté des cibles plus ambitieuses. Cependant, il est très clair que nous devons montrer l'exemple au monde. Si d'autres pays ne veulent pas adopter de meilleures cibles, le Canada, qui a les cibles les moins ambitieuses de l'OCDE, doit certainement le faire.

Le premier ministre s'est contenté de dire que nous travaillons fort pour atteindre les cibles de 2030. Je tiens à préciser que ces cibles de 2030 que le Canada s'engage maintenant à atteindre sont les mêmes que Stephen Harper s'était engagé à respecter auprès des Nations unies, en mai 2015. Selon le rapport du GIEC, non seulement les cibles que nous avons adoptées s'éloignent de celles de l'Accord de Paris, mais elles sont dangereuses et irresponsables.

Le premier ministre a ajouté ceci: « Nous renversons les changements irresponsables opérés par les conservateurs [...] » Je signale au secrétaire parlementaire que le changement le plus irresponsable à avoir été opéré par le gouvernement Harper a été d'annuler le protocole de Kyoto et d'abaisser les cibles nationales, pas une, mais trois fois. Grâce au gouvernement libéral, le Canada poursuit aujourd'hui les plus faibles des cibles établies par Stephen Harper, qui les a pourtant abaissées par trois fois. Ces cibles sont absolument incompatibles avec l'Accord de Paris. Jamais elles ne nous permettront de limiter la hausse de la température à 1,5 degré. Pour tout dire, d'autres scientifiques ont calculé que, si l'ensemble des pays étaient aussi laxistes que le Canada, la température de la planète augmenterait de 5,1 degrés Celsius, ou dépasserait en tout cas largement la zone dangereuse.

Motion d'ajournement

Nous savons qu'il nous reste très peu de temps pour agir. Les autres ordres de gouvernement du pays ont compris qu'il s'agit d'une urgence climatique, et Halifax vient justement de le déclarer officiellement, comme Vancouver avant elle et comme d'autres villes du pays songent à le faire. Pourtant, on dirait bien que le parti qui compte le plus de sièges à la Chambre croit qu'il suffit de faire semblant, d'ici les prochaines élections, que les cibles établies par Harper sont adéquates. Si les maigres efforts du Parti libéral et du gouvernement, qui ont au moins l'avantage de ne pas être aussi déplorables que celles des conservateurs, nous mènent à l'extinction, tout cela n'aura servi à rien.

• (1835)

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir d'avoir des discussions réfléchies avec la députée de Saanich—Gulf Islands. J'en profite pour la féliciter de son mariage, qu'elle célébrera prochainement.

Les Canadiens savent que les impacts des changements climatiques sont bien réels, puisque nous les sentons chaque jour dans nos collectivités. Il faut les prendre très au sérieux.

Nous savons qu'il est crucial de limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius, comme l'indique le rapport du GIEC qu'a mentionné la députée. C'est pourquoi le Canada a soutenu l'objectif de 1,5 degré Celsius précisé dans l'Accord de Paris, sans oublier toutes les discussions à propos des cibles. La véritable cible, celle qui me préoccupe le plus, c'est cette augmentation maximale de 1,5 degré Celsius, un plafond à respecter pour éviter une catastrophe qui risquerait de rendre notre planète inhabitable pour les générations futures.

Le gouvernement du Canada sait qu'il est possible de faire croître l'économie tout en protégeant l'environnement. Ce matin, j'ai participé avec la députée à une table ronde où nous avons justement discuté du fait que la protection de l'environnement peut mener à une croissance économique.

La mise en oeuvre du cadre pancanadien sur les changements climatiques avance à grands pas. En décembre, nous avons publié notre deuxième rapport annuel sur la situation de la mise en oeuvre, qui décrit une partie du travail accompli à ce jour.

À court terme, nous nous employons à faire les choses qui auront le maximum d'impact. Je mentionne, plus particulièrement, que nous avons mis en oeuvre une nouvelle réglementation qui contribuera à réduire considérablement les émissions de méthane provenant des véhicules lourds et, surtout, nous avons accéléré l'abandon de la production d'électricité avec du charbon. Je m'attends à ce que, d'ici 2030, 90 % de notre électricité soit produite avec des ressources renouvelables.

Nous avons publié un document de conception réglementaire, la Norme sur les combustibles propres, pour consultation. Nous avons fait d'importants investissements dans la technologie propre, l'innovation et l'infrastructure verte, ce qui va stimuler la croissance tout en réduisant la pollution.

Je ne veux pas simplement débiter une liste de réalisations. Qu'il suffise de dire que nous nous concentrons sur les choses qui auront le plus grand impact.

Bien évidemment, la tarification de la pollution que nous avons instaurée est une mesure phare du gouvernement qui se révélera l'outil le plus efficace dont nous disposons. Les députés n'ont pas à me croire sur parole. Ils peuvent regarder les nombreux appuis qu'a reçus cette approche de groupes comme la Chambre de commerce du

Canada ainsi que de plusieurs économistes aux États-Unis et de lauréats de prix Nobel, pour ne nommer que ceux-là. Selon notre analyse, à elle seule, la tarification de la pollution au Canada réduira la pollution de 50 à 60 mégatonnes. C'est une politique qui aura un impact considérable.

Nous chercherons toujours d'autres politiques à adopter afin de mieux poursuivre la décarbonisation nécessaire pour ne pas nuire de manière irréparable à la santé de la planète.

Il y a, dans certaines provinces, une résistance à la politique que nous essayons de mettre en oeuvre. Cependant, nous n'allons pas nous laisser détourner de l'objectif en raison d'un manque de volonté politique pour mettre en oeuvre ce qui, nous le savons, est la politique la plus efficace pour réduire nos émissions.

Nous sommes toujours déterminés à respecter l'objectif que nous nous sommes fixé pour 2030. Nous voulons respecter le maximum de 1,5 degré Celsius auquel nous nous sommes engagés dans l'Accord de Paris. Nous allons collaborer avec nos partenaires au Canada et à l'étranger afin de convaincre d'autres personnes et d'autres pays de participer aux stratégies de réduction des émissions pour faire en sorte que notre planète soit un lieu sûr où vivre, non seulement pour la génération actuelle, mais aussi, à l'avenir, pour nos enfants et nos petits-enfants.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, c'est la réponse que le gouvernement ne manque jamais de rabâcher. À croire que nous en faisons actuellement assez et en même temps, comme le reconnaît le gouvernement, pas assez. C'est un cas extrême de dissonance cognitive.

J'ai été profondément bouleversée par les déclarations de la jeune élève suédoise Greta Thunberg. Elle a récemment prononcé un discours à Davos, au Forum économique mondial, où elle a dit: « Notre maison brûle [et] je veux que vous paniquiez [...] »

Je vais me servir de sa métaphore. Imaginons que notre maison est en feu et qu'il faille sauver quatre personnes coincées sur le toit d'un immeuble de quatre étages. Si des gens se ruent à leur secours avec une échelle, personne dans la foule rassemblée n'applaudira l'échelle.

Notre maison est en feu, et les politiques que le gouvernement a adoptées jusqu'ici sont l'échelle. Nous ne pouvons pas arriver au quatrième étage à moins que nous en fassions notre objectif. Nous devons trouver un meilleur objectif. Nous devons le faire maintenant. Comme l'a dit Greta Thunberg, d'abord, nous devons paniquer, puis nous devons agir.

• (1840)

M. Sean Fraser: Monsieur le Président, je suis au courant du discours dont parle la députée et je comprends son point de vue.

Face à un grand danger, nous préférons ne pas paniquer et plutôt commencer à faire le maximum le plus tôt possible. C'est pourquoi nous adoptons certaines des politiques que j'ai soulignées dans ma réponse initiale.

Toutefois, je tiens aussi à souligner que ce n'est pas seulement le gouvernement qui nous aidera à atteindre nos objectifs. Il y a d'énormes possibilités de progrès du côté du secteur privé. Il est possible d'innover. Avec l'aide du gouvernement, on peut accélérer l'adoption de technologies comme les véhicules électriques. Nous pourrions nous tourner vers des groupes comme CarbonCure, qui est situé dans ma ville, Dartmouth. Cette entreprise capte le carbone et le transforme en béton. Nous pourrions établir des partenariats avec des groupes partout au Canada pour contribuer à la captation du carbone tout en transformant le paysage.

Motion d'ajournement

Nous serons toujours prêts à faire ce que nous pouvons, quand nous le pouvons et aussi rapidement que nous le pouvons, tout en collaborant avec ceux qui peuvent nous faire progresser par rapport au point où nous en sommes actuellement.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 41.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 31 janvier 2019

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS		Mme Kwan.....	25109
Projet de loi C-421 — La Loi sur la citoyenneté		M. Vaughan.....	25111
Vote relatif à la désignation d'une affaire		M. Waugh.....	25111
Le vice-président.....	25095	M. Cannings.....	25112
AFFAIRES COURANTES		M. Vaughan.....	25113
Le directeur parlementaire du budget		M. Stetski.....	25114
Le vice-président.....	25095	M. Hehr.....	25114
Les comités de la Chambre		M. Kmiec.....	25115
Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires		M. Garrison.....	25115
M. Lukiwski.....	25095	Mme Ratansi.....	25116
M. McCauley.....	25095	Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo).....	25117
La Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire		Mme Hardcastle.....	25117
M. Harvey.....	25096	Mme Ramsey.....	25118
Projet de loi C-427. Présentation et première lecture.....	25096	M. Virani.....	25119
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	25096	Mme Lapointe.....	25119
Pétitions		M. Angus.....	25120
La sécurité publique		M. Johns.....	25120
M. Sikand.....	25096	M. Vaughan.....	25122
Le trafic d'organes humains		M. Kmiec.....	25122
Mme Harder.....	25096	Mme Lapointe.....	25123
L'agriculture		Mme Duncan (Edmonton Strathcona).....	25124
Mme O'Connell.....	25096	M. Vaughan.....	25125
Le bien-être des animaux		M. Lamoureux.....	25125
Mme O'Connell.....	25096	M. Gerretsen.....	25125
Les produits du tabac		Mme Kwan.....	25126
M. Iacono.....	25096	M. Kmiec.....	25126
Le trafic d'organes humains		M. Stetski.....	25127
M. Lamoureux.....	25096	M. Blaikie.....	25127
Questions au Feuilleton		Mme Murray.....	25128
M. Lamoureux.....	25097	Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	25129
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT		Mme Boutin-Sweet.....	25129
Travaux des subsides		Motion.....	25129
Motion de l'opposition — Le logement abordable		Adoption de la motion.....	25129
Mme Benson.....	25097	DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
Motion.....	25097	Le pétrole	
M. Vaughan.....	25098	Mme Paupé.....	25129
M. Stetski.....	25099	Perley Palmer	
Mme Boutin-Sweet.....	25099	M. DeCourcey.....	25130
M. Vaughan.....	25100	Quinn Davis	
Mme Duncan (Edmonton Strathcona).....	25101	M. Kmiec.....	25130
M. Duclos.....	25101	Mel Gass	
M. Stetski.....	25103	M. Easter.....	25130
M. Tilson.....	25104	Le Mois de l'histoire des Noirs	
Mme Benson.....	25104	Mme Ramsey.....	25130
M. Kmiec.....	25104	Le lac Memphrémagog	
M. Kmiec.....	25105	M. Paradis.....	25130
M. Vaughan.....	25108	Francis Godon	
Mme Benson.....	25108	M. Kitchen.....	25131
M. Gerretsen.....	25109	Les cartes Gnome for a Home	
		M. Gerretsen.....	25131
		Les pêches	
		M. Ruimy.....	25131

La tarification du carbone	
M. Brassard	25131
La citoyenneté	
M. Sarai	25132
Bâtir des ponts	
M. Longfield	25132
Le gouvernement du Canada	
M. Berthold	25132
L'Université d'Ottawa	
Mme Fortier	25132
L'agriculture et la séquestration du carbone	
M. MacGregor	25132
La tarification du carbone	
Mme Block	25133
Le Mois de l'histoire des Noirs	
M. Boissonnault	25133

QUESTIONS ORALES

Les finances	
Mme Bergen	25133
M. Morneau	25133
Mme Bergen	25133
M. Morneau	25133
Mme Bergen	25134
M. Morneau	25134
M. Deltell	25134
M. Morneau	25134
M. Deltell	25134
M. Morneau	25134
Les ressources naturelles	
M. Caron	25134
M. Morneau	25134
M. Caron	25134
M. Morneau	25134
M. Cullen	25135
M. Morneau	25135
M. Cullen	25135
M. Morneau	25135
La tarification du carbone	
Mme Block	25135
M. Fraser (Nova-Centre)	25135
M. Jeneroux	25135
M. Fraser (Nova-Centre)	25135
M. Poilievre	25136
M. Fraser (Nova-Centre)	25136
M. Poilievre	25136
M. Fraser (Nova-Centre)	25136
M. Poilievre	25136
M. Fraser (Nova-Centre)	25136
M. Poilievre	25136
M. Fraser (Nova-Centre)	25136
Le logement	
M. Blaikie	25137
M. Duclos	25137
Mme Ramsey	25137
M. Duclos	25137

L'éthique	
Mme Alleslev	25137
M. Goodale	25137
Mme Alleslev	25137
M. Goodale	25137
M. Paul-Hus	25137
M. Goodale	25138
M. Paul-Hus	25138
M. Goodale	25138
Le logement	
M. Davies	25138
M. Duclos	25138
Les affaires autochtones	
M. Angus	25138
M. Vandal	25138
L'éducation postsecondaire	
M. Fuhr	25138
M. Bains	25138
L'éthique	
M. Gourde	25139
Mme Gould	25139
M. Gourde	25139
Mme Gould	25139
M. Kent	25139
Mme Gould	25139
M. Kent	25139
Mme Gould	25139
Les pêches et les océans	
M. Johns	25139
M. Wilkinson	25139
L'assurance-emploi	
Mme Sansoucy	25140
M. Duclos	25140
Les relations intergouvernementales	
M. Kelly	25140
Mme Lebouthillier	25140
M. Berthold	25140
Mme Lebouthillier	25140
M. Berthold	25140
Mme Lebouthillier	25140
La Gendarmerie royale du Canada	
Mme Sgro	25141
M. Goodale	25141
La défense nationale	
M. Bezan	25141
M. Sajjan	25141
Les télécommunications	
M. Dubé	25141
M. Bains	25141
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Drouin	25141
M. Hussen	25141
Les affaires étrangères	
M. Genuis	25141
Mme Freeland	25142

Les langues officielles	
M. Beaulieu	25142
M. Duclos	25142
M. Beaulieu	25142
M. Duclos	25142
La Gendarmerie royale du Canada	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	25142
M. Schiefke	25142
Les travaux de la Chambre	
Mme Bergen	25142
Mme Chagger	25142

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Le logement abordable

Motion	25143
M. Dusseault	25143
M. Vaughan	25144
M. O'Toole	25144
M. May (Cambridge)	25145
M. Vaughan	25145
Mme Jolibois	25149
M. O'Toole	25149
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	25149
Mme Jolibois	25150
M. Vaughan	25152
Mme Benson	25153
Mme Quach	25153
M. Vaughan	25155
M. Eglinski	25155

M. McCauley	25156
M. Vaughan	25157
M. Choquette	25158
Mme Harder	25158
M. Vaughan	25159
M. Choquette	25160
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	25160
M. Choquette	25160
M. Vaughan	25162

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur la transparence des lobbyistes étrangers

Mme Gallant	25162
Projet de loi C-278. Deuxième lecture	25162
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	25164
M. Lamoureux	25165
Mme Murray	25165
Mme Kusie	25166
M. Lamoureux	25168
M. Sorenson	25169
M. Rogers	25170

MOTION D'AJOURNEMENT

Les anciens combattants

M. Rankin	25171
M. Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)	25171

L'environnement

Mme May (Saanich—Gulf Islands)	25172
M. Fraser (Nova-Centre)	25173

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>